le franco albertain

Le mercredi 3 avril, 1974. Volume 7, numéro 19.



Photo le Franco-albertain

L'hiver a fini d'accueillir le printemps!

L'hiver a fini d'accueillir le printemps! C'est à espérer. Le soleil s'est enfin montré plus chaud pour faire fondre tous ces pieds de neige. Les gens d'Edmonton n'en avaient jamais vu autant .Quand les arbres se mirent dans les marres d'eau, c'est que le printemps est là.

"NOTRE PIRE ENNEMI C,EST LE DESESPOIR"

Bonnyville. - "Notre pire ennemi, c'est le désespoir", déclarait M. Frank McMahon à l'assemblée annuelle de l'ACFA de Bonnyville, samedi soir dernier. Le président général de l'ACFA a profité de cette occasion pour souligner le dynamisme remarquable des francophones de Bonnyville, dynamisme qui avait été mis en évidence par les rapports présentés par les différents organismes, tels que l'AEBA, la chorale "Les 67", le Ciné-Club, l'animation sociale et les Anti-coquilles.

M. McMahon a invité les francophones de cette région à "prendre les armes", non pas comme on l'entend ordinairement, a-t-il continué, mais je vous invite à tout mettre en oeuvre pour assurer votre épanouissement économique, social et culturel.

M. McMahon s'adressait à un groupe d'une cinquantaine de personnes qui s'étaient réunies à l'école Notre-Dame pour cette occasion, sous la présidence de M. Donald Cyr qui commence son deuxième mandat comme président de l'ACFA régionale de Bonnyville.

Au cours de cette assemblée annuelle, on a procédé à l'élection de nouveaux officiers qui siègeront à l'exécutif régional. Il s'agit, pour représenter Fort Kent, de Mme Noël Lafrance et de MM. Réal Croteau, Bernard Gamache et Robert Lacombe. Par ailleurs, Mme Maria Lafond, MM. Gilles Croteau et Louis Tellier représenteront Bonnyville.

On a également élu deux nouveaux représentants au Conseil général de l'ACFA lesquels siègeront avec M. René Dallaire qui n'a pas terminé son mandat. Ce sont M. Gilles Croteau et Mme Marthe Vincent.

Un "Vin et fromage" a clôturé cette rencontre annuelle à laquelle l'assistance aurait été beaucoup plus nombreuse, n'eût été une importante partie de hockey qui avait lieu à Saint-Paul et qui mettait aux prises "les deux villes-soeurs"...On devait d'ailleurs apprendre au cours de la soirée que Saint-Paul avait remporté la victoire.

On doit développer les sables bitumineux

CALGARY, le 25 mars 1974: L'honorable Jean-Pierre Goyer, Ministre des Approvisionnements et Services, dans un discours prononcé devant la Chambre de Commerce de Calgary, a insisté pour que soit entreprise, une analyse bénéfices-coût de sa proposition pour un développement rapide et intensif des sables bitumineux de l'Athabasca. Il parlait d'un projet intégralement canadien, de l'ordre de 20 milliards de dollars.

"Mon but est simplement de convaincre les experts d'étudier cette proposition afin d'en déterminer objectivement la rentabilité" a-t-il dit. Et il ajouta: "n'est-il pas en effet plus facile de démolir que de construire? Le sage est pourtant celui qui, avant de rejeter un idée, en étudie toutes les implications, les avantages et les inconvénients."

"Pour quelles raisons m'intéresserais-je à ce projet." Il répond: "Ce projet offre des possibilités inouïes à l'Alberta, précisément celles qui sont évoquées dans le discours du trône de cette province. L'Alberta y trouvera l'occasion de devenir un grand producteur de pétrole pour les années à venir

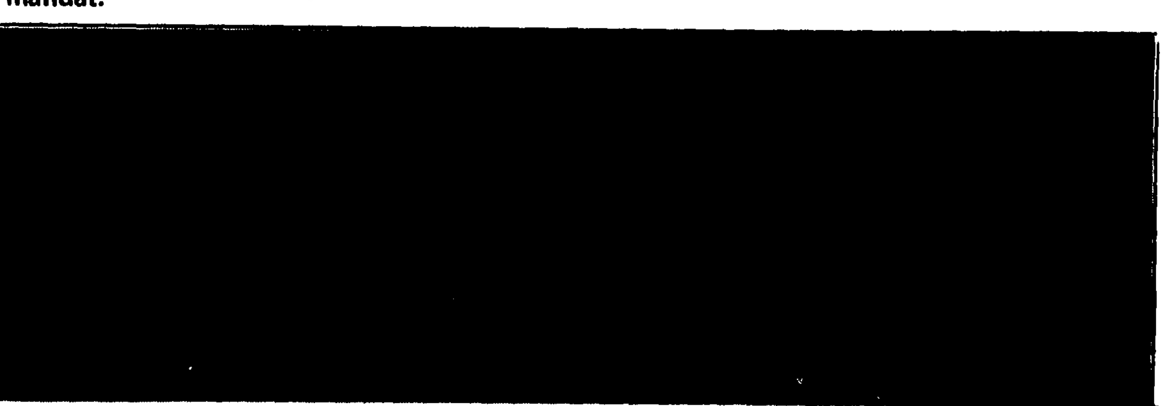
(suite page 2)

ADRESSE

Courier de 2e classe



LE PRESIDENT DE L'ACFA, M. FRANK McMAHON a invité les francophones de Bonnyville à tout mettre en oeuvre pour assurer leur épanouissement économique, social et culturel. Il profitait aussi de cette réunion annuelle de la régionale pour souligner le dynamisme remarquable de la communauté. On remarque à gauche Mme Yolande Moquin, secrétaire de l'exécutif régional et le président, M. Donald Cyr qui commence son deuxième mandat.





M. et Mme Olivier Lafleur.

"Honneur aux mérites."

Edmonton—L'Association des éducateurs bilingues de l'Alberta décernait à un ancien professeur de St-Paul, M. Olivier Lafleur un titre honorigique en reconnaissance de ses longues années d'enseignement et de sa participation très active au sein de l'Association.

On sait que l'AEBA décerne à chaque année le titre "Honneur aux mérites" à un éducateur qui se retire après de longues années d'enseignement au sein des écoles bilingues de l'Alberta et de l'AEBA.

M. Alfred Canuel, président sortant de charge de l'AEBA remettait à M. Lafleur une plaque commémorative lors du banquet annuel de l'ACFA, tenu le 23 mars dernier au collège universitaire St-Jean. Mme Juliette Lafleur recevait, elle, une gerbe de fleurs.

Mme Juliette Lafleur est bibliothécaire à l'école Racette de St-Paul depuis plusieurs années. M. Lafleur a enseigné le français et les études sociales dans les écoles de St-Paul pendant plus de 35 ans. Il est aussi un des premiers membres de l'AEBA et l'a d'ailleurs toujours été. M. Lafleur a de plus été très actif au sein du cercle de l'AEBA de St-Paul où il a cumulé presque toutes les positions. Il a de même été président du conseil administratif provincial de l'Association.

Sables bitumineux (suite de la page 1)

2. développer son industrie secondaire et diversifier son économie

3. augmenter ses recettes."

Et, comme le soulignait M. Goyer "Le Canada en bénéficiera tout autant:

M. Goyer a expliquée, dans toute sa complexité, sa proposition au sujet de l'exploitation des sables bitumineux. Il a discuté des questions d'opportunité en main d'oeuvre, de biens d'équipement, d'impact économique, d'environnement et il a souligné qu'il existe plusieurs moyens de réduire, sinon d'éliminer complètement les problèmes qu'un tel projet pourrait poser.

"Je ne prétends pas avoir la solution détaillée" a-t-il dit "mais je suis persuadé qu'elle présente de grands avantages, non seulement pour l'Alberta mais pour le Canada tout entier, pour nos partenaires commerciaux et pour le Tiers Monde.

D'autres membres du Conseil des Ministres et même des adversaires politiques de M. Goyer ont insisté sur la nécessité pour le Canada de tenter de contribuer, sur un plan international, à trouver une solution aux problèmes que pose la crise de l'énergie. "Mais qu'allons-nous faire? a demandé M. Goyer. "Attendre les événements? Attendre que d'autres proposent une solution? Ou sommes-nous prêts à étudier toutes celles que nous-mêmes avons à offrir?"

Dans son Livre blanc de 1973, le ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, estiment que les sables bitumineux de l'Athabasca contiennent 310 milliards de barils de pétrole. On y dit qu'on pourrait extraire jusqu'à 65 milliards de barils par la seule exploitation à ciel ouvert. "En se fondant sur le poucentage de récupération de la Great Canadian Oil Sands, Ltée de 60 pour cent, on peut compter retirer 60 pour cent de 65 milliards ou 40 milliards de barils de pétrole synthétique" a dit monsieur Goyer. "En se basant sur la consommation de 1973", a-t-il ajouté, "40 milliards de barils suffiront à nos besoins pendant plus de 50 ans." "Ce n'est pas tout. Lorsque les techniques de récupération sur place (in situ) seront mises en oeuvre - et ce n'est qu'une question de temps - 235 milliards de barils additionels de pétrole seront à notre portée" a souligné le ministre.

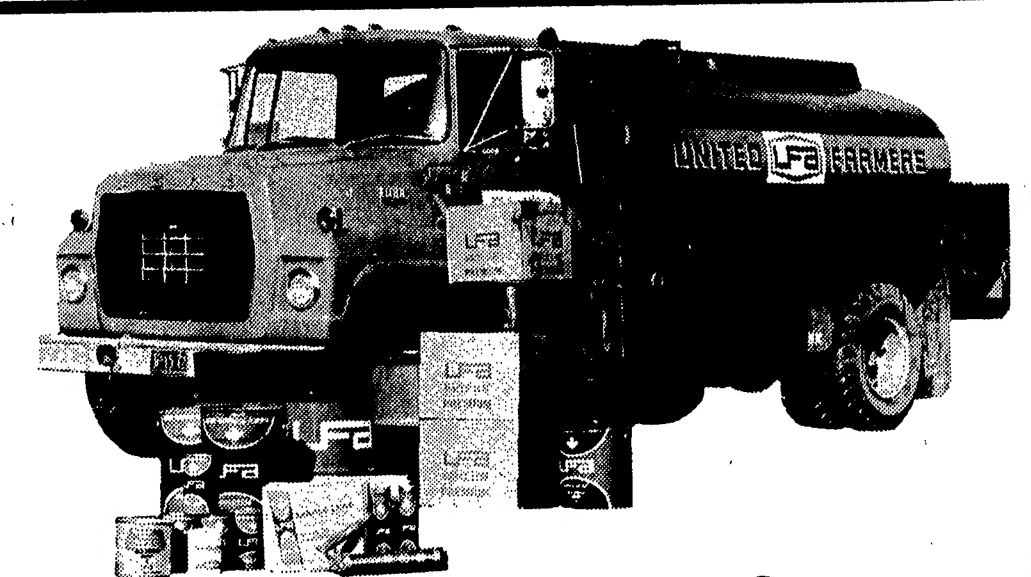
"Ne nous leurons pas" a dit monsieur Goyer. "Déjà 8 ou 10 entreprises ont manifesté leur désir de participer à l'exploitation des sables pétrolifères. Que le gouvernement définisse ou non sa propre stratégie d'exploitation en fonction des objectifs nationaux, ces entreprises mettront leurs programmes à exécution. Pourquoi ne pas établir immédiatement les mécanismes nécessaires - entre l'Etat et le secteur privé - en vue de mettre sur pied un appareil dont le Canada bénéficierait largement et qui, fait tout aussi important sur lequel j'insiste, serait "entièrement" canadien."

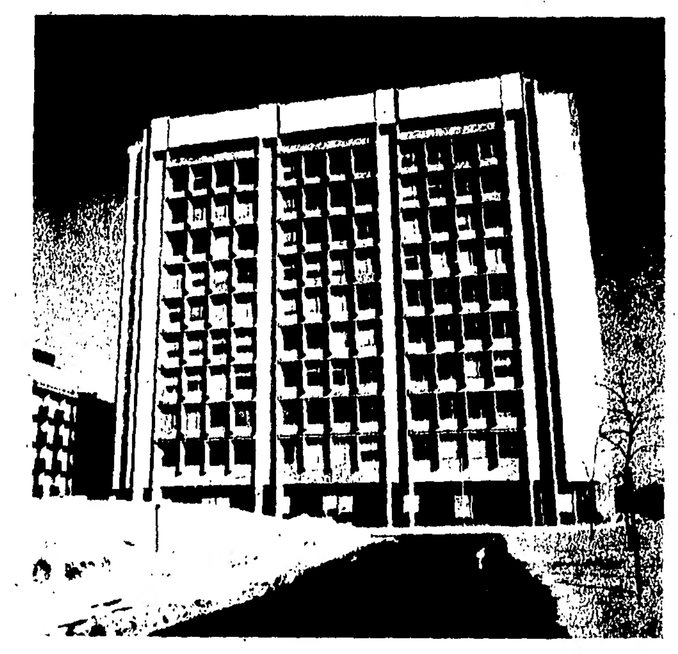
Erratum

ACTIF DE FRANCALTA est de $1,500,000.

Une erreur s'est glissée dans l'article "Francalta fait le bilan" paru dans le Franco de la semaine dernière.

Le texte aurait dû lire "L'actif est passé à plus de $1,500,000 et laisse déjà entrevoir le deux millions d'ici la fin de 74."

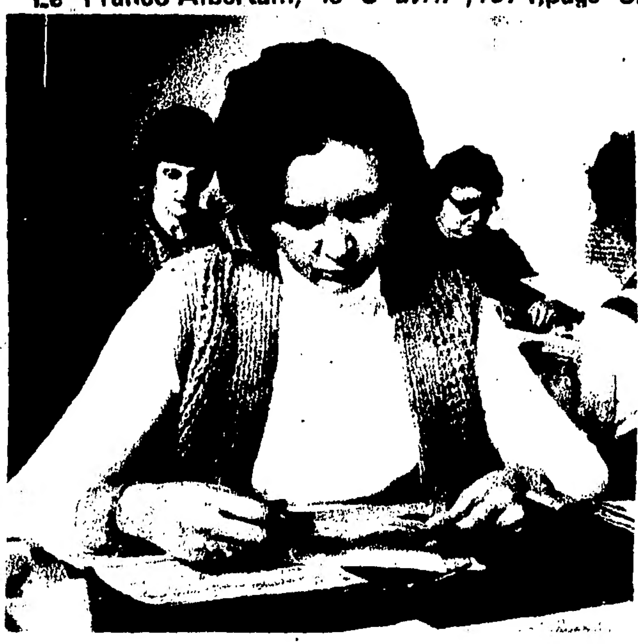




Le Centre des données fiscales à Ottawa.

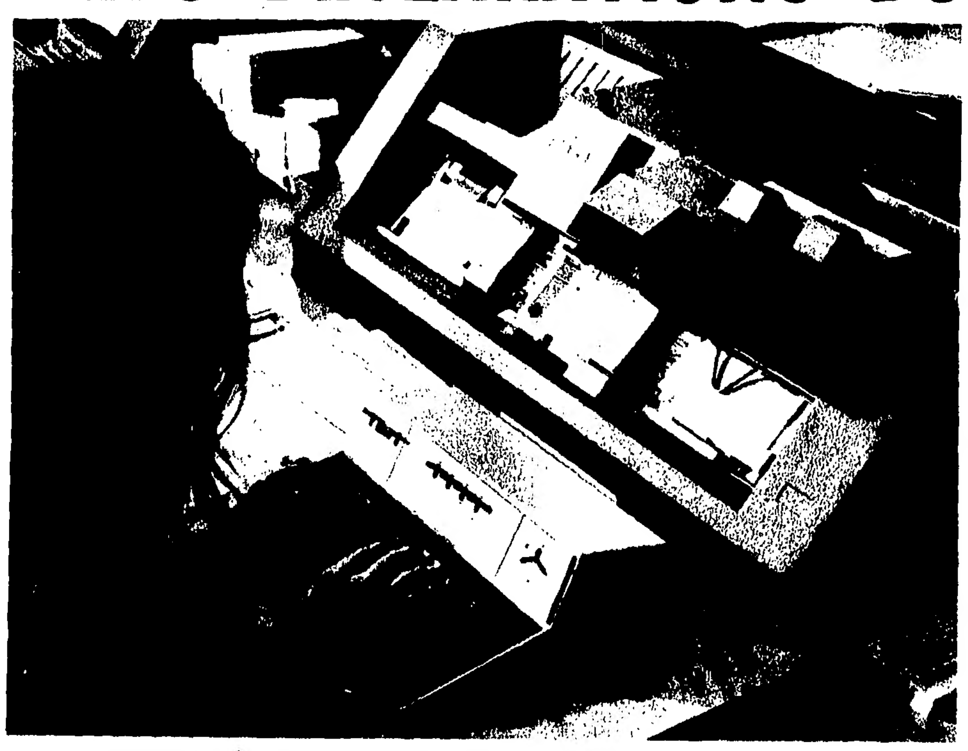


Tôt dans la nouvelle année, les premières déclarations remplies reviennent au Centre des données. Le personnel surveille l'étiquette spécir e qui identifie les déclarations réclamant un remboursement. Ces déclarations sont mises de côté pour un traitement de priorité.



Les déclarations sont alors séparées suivant leur complexité et toutes les pièces annexées telles que le feuillet T4, les reçus et les états financiers sont brochés dans un ordre déterminé pour faciliter le traitement.

LES DÉCLARATIONS DU CENTRE DES DONNÉES



Dans la section de mécanographie, tous les renseignements requis sur la déclaration sont transférés aux cartes d'ordinateur pour traitement. Chaque année le Centre des données emploie 2,200 mécanographes supplémentaires pendant la saison de production pour faciliter le traitement de plus de 10 millions de déclarations.

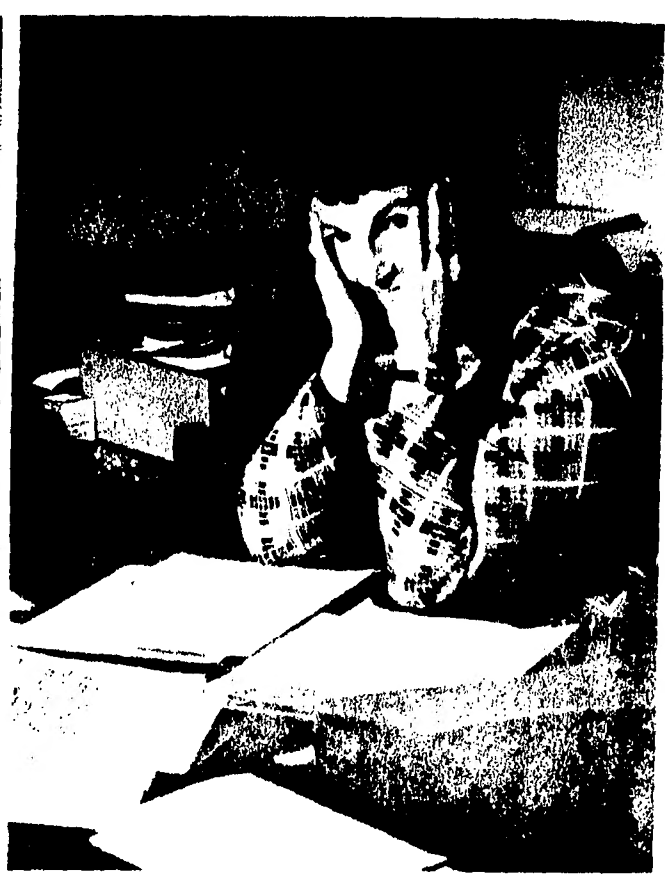
Quelle est l'adresse la plus fréquemment utilisée au pays? Ce n'est peut-être pas l'endroit le plus populaire, mais le Centre des données fiscales, à Ottawa, reçoit quand même plus de 10 millions de déclarations d'impôt par année, la plupart entre janvier et mai. Cependant, le Centre des données est plus qu'un centre de réception du courrier, car il joue un rôle majeur dans l'opération du système d'imposition au Canada.

Le Centre des données abrite un système d'informatique de taille imposante qui fait tout: à commencer par adresser votre formule d'impôt personnalisée jusqu'à décider si vous avez droit à un remboursement. Le ministère est un des plus importants usagers de l'ordinateur au pays et environ 500 employés permanents et 5500 employés temporaires y travaillent pendant la saison de production.

Par-dessus tout, le Centre des données est l'endroit où il est décidé si, à la fin de l'année, vous êtes en dette avec l'Etat ou si vous avez droit à un remboursement pour une somme totale de plus d'un milliard de dollars.

Il est aussi à remarquer qu'il y avait plus de deux millions d'erreurs dans les déclarations d'impôt et une fois les rectifications faites, les deux tiers d'entre elles étaient en faveur du contribuable. Il y va donc de votre intérêt de remplir correctement votre déclaration.





éditorial

Le Franco vous invite...

On dit souvent qu'un journal est lu et apprécié lorsque les lecteurs se mettent de la partie pour dire ce qu'ils pensent des articles parus ou encore mieux, sur ce qui se passe autour d'eux. Qu'on prenne la peine de sortir un crayon et un papier, c'est déjà sortir de l'apathie communautaire.

Le Franco n'a certainement pas eu à se plaindre depuis quelque temps, si l'on juge qu'il fallait bien souvent remettre la publication de certaines opinions libres à une semaine ultérieure. Et parce que la communauté s'était donné cette peine d'écrire, le Franco a été l'objet au cours des dernières semaines de discussions fort intéressantes.

Un éditorial de Guy Lacombe sur la situation des postes bilingues en Alberta a soulevé des répliques assez justes au sujet de la compétence des Franco-albertains et des mesures qu'il était nécessaire de prendre. Le problème de la catéchèse a aussi été le feu d'une polémique assez violente. La participation de la communauté franco-albertaine s'avère encore plus intéressante lorsque les lecteurs s'expriment sur ce qui se passe autour d'eux. Le Franco devient aussi un véhicule encore plus collé à la réalité du milieu franco-albertain.

Un article tel que celui que nous publions cette semaine dans la chronique du consommateur où M. Cadrin incite les gens à boycotter le café de l'Angola illustre bien un des moyens concrets par lesquels la communauté participe à son journal. Le Franco pourrait sans aucun doute profiter grandement de plusieurs articles de ce genre où les gens se prononcent sur tout ce qui touche leur vie quotidienne. Le français devrait être le véhicule des préoccupations quotidiennes et pas uniquement une langue qui ne parle que des soucis linguistiques d'un milieu.

Mais il reste que la participation communautaire ne se mesure pas à la longueur des lettres soumises, mais bien au nombre. Pour économiser de l'espace et nos moyens, nous suggérons une participation maximum de 300 mots (une page et demie si dactylographiée). Plus le texte est court, plus il a de la chance d'être lu. Jean-Charles Harvey, à l'époque où il dirigeait le Jour, prétendait que le message de tout texte se transmettait par le premier et le dernier paragraphes.

La rédaction se réserve donc le privilège de refuser ou d'éditer tout en le reconnaissant, les opinions libres qui lui paraîtront ou trop longues, ou d'intérêt insuffisamment général.

Elle continue néanmoins, de souhaiter que les lecteurs tireront parti de leur journal et que leur collaboration se fera de plus en plus efficace.

La direction et la rédaction

dossier

12 recommandations de Keith Spicer.

Le Commissaire a recommandé au Secrétariat du Conseil du trésor:

1. de donner sans délai plus d'ampleur à son plan d'action qui a pour but d'amener les institutions relevant de sa compétence à se conformer le plus vite possible à la Lois sur les langues officielles, de façon que ce plan englobe;

a) tous les moyens de communication, peu importe leur nature ou leur forme, utilisés pour servir le public ou une partie du public;

b) tous les moyens de communications et les éléments ambiants indispensables à l'emploi des deux langues officielles comme langues de travail au sein des institutions fédérales;

2. de se structurer et de se doter des mécanismes nécessaires pour que a) son action, dans le domaine de langues officielles, s'étende au-delà des seules questions des postes bilingues et des unités de langue française;

b) il puisse accorder une grande importance et une priorité suffisante à la tâche de veiller à ce que les institutions fédérales mentionnées se conforment à la lois en tous points;

c) l'importance de la Direction des langues officielles, l'étendue de son activité et l'ampleur de ses propres ressources humaines et matérielles ou de celles auxquelles elle peut recourir traduisent l'importance et la priorité du rôle accru du Secrétariat et lui permettent de mener sa tâche à bien dans les plus brefs délais;

d) il soit en mesure d'agir simultanément auprès de tous les ministères et d'autres institutions fédérales intéressées, en ce qui touche la Loi sur les langues officielles;

e) l'action de la Direction ne se résume pas à fixer des objectifs uniformes, à donner des définitions administratives, à établir des conditions, à déterminer des délais et à inciter un grand nombre d'organismes à l'action, mais comporte en outre l'évaluation des progrès accomplis et l'adoption des mesures correctives qui s'imposent;

f) tous ses autres éléments ou unités administratives apportent dans leur sphère propre, leur concours pour faire appliquer la loi et que cette participation se fasse de façon cohérente auprès de toutes les institutions fédérales concernées;

La circulaire 1971-21

3. de garder à la circulaire du Conseil du trésor no 1971-21 son actualité, en complétant toutefois les objectifs concernant la langue de service et les communications avec la population de façon que le premier (objectif no 5) mentionne le devoir qu'ont les institutions fédérales d'assurer leurs services à l'étranger dans les deux langues officielles du Canada et que le second (objectif no 6) prévoie les cas où une communication à caractère spécialisé — rapport technique mis à la disposition de spécialistes du secteur privé, etc. — peut dans certains cas, constituer un service et qu'elle doit, par conséquent, se faire conformément aux articles 9 et 10 de la Loi sur les langues officielles;

4. de préciser les mesures concrètes que doivent prendre les institutions concernées pour atteindre les objectifs no 5 et 6 de la circulaire du Conseil du trésor no 1971-21, révisés à la lumière de la recommandation3;

5. de fixer, pour la réalisation des objectifs no 5 et 6 de la circulaire du Conseil du trésor no 1971-21, des échéances en tenant compte de l'urgence qu'il y a à appliquer la Loi sur les langues officielles sans retards indus;

6. de contrôler régulièrement les progrès accomplis par les institutions concernées dans la

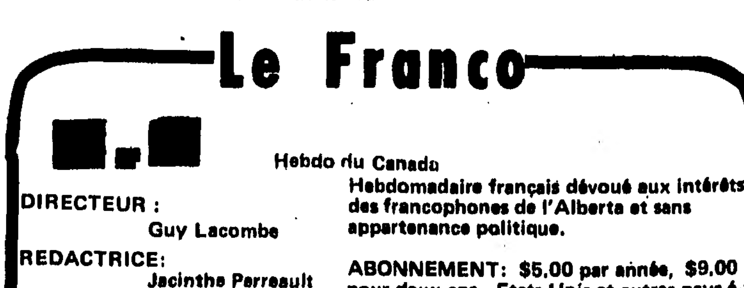
La déclaration Drury

7. de prendre les mesures nécessaires pour que les institutions visées tiennent compte scrupuleusement des exigences de la Loi sur les langues officielles dans l'application des neuf principes énoncés dans la déclaration du Président du Conseil du trésor du 14 décembre 1972;

8. d'intervenir auprès des institutions concernées pour avancer le plus possible l'échéance — 31 décembre 1978 — fixée pour la "désignation" des postes bilingues chaque fois que l'application de la Loi sur les langues officielles est en jeu;

9. d'instruire les institutions concernées qu'elle devront nonobstant l'échéance — 31 décembre 1978 — prévue pour la "désignation" des postes bilingues dans la déclaration du

(suite page 5)



Le Franco
Hebdo du Canada
Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.
DIRECTEUR : Guy Lacombe
REDACTRICE: Jacinthe Perreault
COMPOSITION ET CIRCULATION: Micheline Duclaume
ABONNEMENT: $5.00 par année, $9.00 pour deux ans. Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année. - Courrier de deuxième classe, enregistrement no. 1881
TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10020 - 109 rue, Edmonton, T5J 1M4

opinions libres

Le cas Vigneault

Au départ ce devait être une tournée! Maintenant c'est devenue un "cas". Je crois qu'il nous faut apporter quelques explications concernant cette éventuelle tournée. Nous allons vous fournir l'historique de ce projet qui a débuté en Alberta. Cet article concerne évidemment ceux qui ont cru recevoir Gilles Vigneault dans leur localité et qui ne le recevront pas.

Cette année, l'Association canadienne-française de l'Alberta organise pour la 25ème année consécutive "la Cabane à sucre" annuelle. A cette occasion, les organisateurs ont cru qu'il serait bon d'inviter un artiste aussi connu que Gilles Vigneault. Ce comité s'est donc informé du prix qu'il devrait payer. C'était un montant de $2,500.00, ce qui évidemment devenait exorbitant, bien que ce soit normal pour un artiste de la classe de Vigneault. Les organisateurs m'ont alors consulté en tant que coordonnateur du C.I.D.C. Je leur ai bien expliqué que le C.I.D.C. ne pourrait pas prendre lui-même l'organisation d'une tournée, étant donné que notre budget est déjà complètement employé pour cette année. Je leur ai cependant conseillé de trouver d'autres représentations dans l'Ouest, afin de pouvoir négocier un montant global qui couperait le prix de chacune des représentations. C'est ainsi qu'il fut possible de compter sur 7 représentations dans l'Ouest.

Lors de la rencontre des Associations canadiennes-françaises de l'Ouest à Vancouver, la question fut soulevée, et une résolution fut passée à l'effet que les services du C.I.D.C. soient requis pour explorer les possibilités concernant cette tournée. A la réunion du Conseil d'administration du C.I.D.C. j'ai expliqué que le C.I.D.C. pourrait sans doute répondre à la demande qui lui était faite, mais exclusivement comme service. Cette proposition fut acceptée et a fait l'objet d'une résolution lors de cette réunion.

Afin d'apporter une aide efficace, j'ai rencontré M. Yvon Desrochers de l'Office des tournées à Ottawa, afin de sonder la possibilité d'une subvention de ce département du gouvernement fédéral. Lors de cette rencontre, M. Desrochers m'a informé qu'une demande lui était parvenue du sud de l'Ontario et une autre des Maritimes. En ajoutant les représentations de l'Ouest, il était possible d'organiser une tournée de 35 à 40 représentations. Et les négociations ont été entreprises par l'Office des tournées auprès de l'impressario de Gilles Vigneault.

Quand l'Office des tournées subventionne une tournée, la subvention doit servir à défrayer les transports et les per diem. Ce qui veut dire que chacun des endroits qui reçoit une tournée doit défrayer en entier les cachets de l'artiste et de ses musiciens. Donc les négociations étaient en cours et, en Saskatchewan, on cherchait déjà à obtenir des octrois spéciaux en vue de cette tournée. Et cette semaine, coup de théâtre, la tournée n'aura plus lieu.

Le 26 février, j'ai communiqué avec M. Yvon Desrochers et son assistant M. Jean Latrémouille pour savoir exactement ce qui était arrivé. Je voudrais que les gens comprennent bien qu'un organisme comme l'Office des tournées ne peut fonctionner sans que certains critères soient respectés et surtout que les mécanismes ne peuvent être efficaces que si les politiques sont constamment revisées et améliorées. Il s'est produit cette années, un phénomène assez particulier en ce qui concerne les tournées des chansonniers. Plusieurs demandes ont été faites à l'Office des tournées pour des chansonniers. Par contre, plusieurs organismes, après que les démarches avaient été entreprises, ont informé l'Office que tout était annulé. Ce qui a obligé l'Office à reviser ses politiques en ce domaine. Une nouvelle politique sera mise en vigueur dès le mois de juin. Entre-temps, toutes les demandes récentes ont été reportées à plus tard. Quand j'ai réalisé cela, j'ai contacté l'impressario de Gilles Vigneault, M. Frank Furtado.

J'ai appris que Gilles Vigneault a des contrats signés pour un an malheureusement, les dates ne concordaient pas pour remplir cet engagement. Et comme une tournée entrecoupée de retours à Montréal ou en France pour des engagements, nécessite des investissements supplémentaires, il aurait fallu encore augmenter le prix de chaque représentation. Entre-temps, la Saskatchewan a reçu un octroi spécial en vue de la venue de Vigneault. Mais, il n'est pas question pour Gilles Vigneault de se déplacer pour 4 jours et donner trois représentations en Saskatchewan et en Alberta. Ainsi tout est annulé.

Je voudrais faire remarquer à nos organismes-membres, que la tournée de Gilles Vigneault n'a jamais été un projet du C.I.D.C. Nous avons simplement, avec l'approbation du Conseil d'administration du C.I.D.C., accepté de mettre nos services à la disposition de ceux qui nous l'avaient demandé. Comme cette expérience n'a pas réussi, le Conseil d'administration pourra maintenant statuer sur l'engagement que nous pouvons prendre envers les organismes qui nous en font la demande.

Nous regrettons sincèrement de n'avoir pas réussi cette tentative, et nous sommes assurés que nos membres sauront faire la part des impondérables qui ont provoqué l'avortement du projet.

Julien Forcier

(DOSSIER suite de la page 4)

14 décembre 1972, respecter les échéances que peut fixer le Commissaire à la suite d'une étude ou de l'instruction d'une plainte pour doter un poste — que celui-ci ait été ou non "identifié" comme bilingue — ou pour qu'il y ait un effectif bilingue suffisant pour assurer, conformément à la Loi sur les langues officielles, un service bilingue ou encore l'égalité de statut des deux langues comme langues de travail;

10. de demander aux institutions concernées d'"identifier" les postes unilingues et ceux qui peuvent être dotés indifféremment d'un anglophone ou d'un francophone en même temps que les postes bilingues et, afin de permettre au Commissaire aux langues officielles dans la fonction publique du Canada, aussi bien au niveau des services qu'à celui de leur emploi comme langues de travail, de mettre à la disposition du Commissaire, au fur et à mesure que les données seront disponibles, les statistiques détaillées relatives

a) aux postes bilingues;

b) aux postes unilingues pour lesquels la connaissance de l'anglais est essentielle;

c) aux postes unilingues pour lesquels la connaissance du français est essentielle;

d) aux postes qui peuvent être dotés indifféremment d'un anglophone ou d'un francophone;

11. d'indiquer aux institutions fédérales concernées qu'elles doivent prendre les mesures administratives nécessaires pour que les services assurés par un fonctionnaire unilingue, titulaire d'un poste bilingue, puissent être fournis dans les deux langues officielles, pendant que ce fonctionnaire, conformément aux principes no 6 et 8 de la déclaration du 14 décembre 1972, suit des cours de langue et tant qu'il n'est pas en mesure d'exécuter ses tâches et en anglais et en français;

12. d'instruire les institutions fédérales concernées de l'obligation qu'elles ont de prendre des mesures administratives en vue de respecter la Loi sur les langues officielles, aussi bien au niveau de la langue de service qu'à celui de la langue de travail, lorsque, conformément au principe 7 de la déclaration du 14 décembre 1972, des fonctionnaires unilingues comptant de longs états de service restent titulaires d'un poste bilingue;



Les mensonges de Benoit

Hâte-toi de bien vivre et songe que chaque jour est à lui seul une vie. Sénèque

Depuis lundi le 1er avril, CHFA est devenu CHFA -Radio-Canada. Quelques changements ont été faits, on a déjà commencé le recyclage des employés. Le gérant est devenu agent de relations publiques, le directeur des émissions annonceur-opérateur etc. Pour la plupart, c'est le début d'une nouvelle carrière. Le roi est mort, vive le roi.

Francophonie Jeunesse de l'Alberta a réelement donné une grande leçon de ce que doit-être une organisation démocratique. Lors de la dernière assemblée annuelle, l'exécutif de FJA a démissionné en bloc, pour faire place à du sang nouveau. Ce n'est pourtant pas cela qu'on vous a enseigné. Qu'advient-il du grand contrôle?. N'est-ce pas la devise de nos grandes organisations francophones de l'Ouest? Il faut contrôler pour mieux guider!

Lucien Paradis apiculteur volant de la région de Spirit River était de passage à Edmonton. Depuis la dernière fois que je l'ai vu, Lucien a engraissé de 90 livres, mais le même sourire est toujours accroché à son bec. Il semble toujours aimer bien vivre. Tout en volant, entre Grande Prairie et Spirit River, notre pilote qui volait à une altitude de trois mille pieds a rencontré des vents de 100 milles à l'heure et a dû déposer son avion sur l'autoroute. Et de dire tout bonnement monsieur Paradis "On a même annoncé mon expérience à la radio CFGP, pourquoi faut-il toujours faire de grandes histoires avec si peu".

Aie -Aie -Aie ---N'oubliez pas, de dire Laurence, samedi le 6 avril le Bal annuel de Mlle Cabane à sucre. L'orchestre de Louis Biamonte fera les frais de la musique. On présentera les candidates régionales. Une belle soirée qui se déroulera au collège St-Jean. Espérons que le tout sera, comme d'habitude, un grand succès. Comment pourrait-il en être autrement, Laurence ne se laisse pas abattre, même dans des situations difficiles... Bonne chance.......!

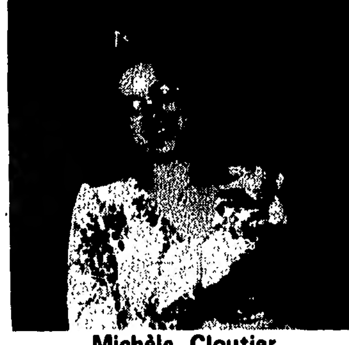
Les éliminatoires du Concours de musique du Canada auront lieu à Edmonton du 5 au 8 avril au théâtre de la bibliothèque no 7 Winston Churchill Square. On présentera 46 candidats albertains. Il n'y a aucun frais d'admission. Pour plus de renseignements communiquez avec madame Géraldine Gariépy en composant le no 433-7238.

La chorale des Montéchos a donné son récital samedi soir dernier. Les membres de ce groupe sont encouragés à consommer des tranches de citron, question de lubrifier les cordes vocales. Une des "nonnettes" a décidé de cacher quelques tranches de ce fruit quelque part dans ses vêtements, espérant avoir l'occasion d'en savourer les effets miraculeux à une période de l'affaiblissement des lumières. Mais par un malheureux concours de circonstances, la demoiselle en question n'a pas eu l'occasion d'utiliser ses agrumes, et, ayant à faire un geste un peu brusque, ces derniers sont tombés au sol à la grande surprise du directeur et de l'auditoire. On a jamais fini d'en voir dans ce monde merveilleux du spectacle.

"CHFA se raconte" une émission spéciale présentée au canal 11 de Radio-Canada dimanche dernier nous en a fait voir de toutes les sortes. Jamais on aura vu une aussi grande pléiade d'artistes dans une seule émission, en fait il ne manquait que Lise Payette et Jacques Fauteux pour que le tout devienne émission nationale.

CONCOURS Mlle Cabane à sucre

Qui sera Mlle Cabane à sucre 74? Le bal "Mlle Cabane à sucre", organisé par l'ACFA régionale d'Edmonton aura lieu samedi le 6 avril prochain au collège universitaire St-Jean.


Michèle Cloutier

Michèle est la candidate de Calgary. Elle est âgée de 18 ans et a fait des études en comptabilité. Elle est membre du club "Le chalet" et de la société franco-canadienne.


Joanne Coulombe

Joanne est la candidate de Bonnyville. Elle est âgée de 18 ans. Elle termine sa 11e année à l'école secondaire de Bonnyville. Elle voudrait bien être aide-infirmière.


Suzanne Généreux

Suzanne est la candidate de St-Paul. Elle est âgée de 19 ans. Elle a complété sa 12e année à l'école régionale de St-Paul. Elle étudie actuellement à Grant McEwan pour devenir secrétaire médicale bilingue.


Joanne Onofrychuk

Joanne est la candidate d'Edmonton. Elle est âgée de 21 ans. Elle a fait ses études à l'Académie de l'Assomption et termine un baccalauréat spécialisé en mathématique.


Madeleine Fortin

Madeleine est la candidate de Rivière-la-Paix. Elle est née à St-Isidore et a complété sa 12e année à l'école Routhier. Elle travaille à la coop.


Marjolaine Chamberland

Marjolaine est la candidate de Legal-Morinville. Elle est âgée de 20 ans. Elle a terminé sa 12e année à l'école St-Emile de Legal. Elle poursuit actuellement ses études universitaires au CUSJ.



CONTACT CANADA

- **CONNAISSANCE DE LA FRANCE**
  Trois semaines en France en juillet
  Age: de 21 à 26 ans
  Coût: $175.00
- **CONTACT CANADA:**
  Session I du 22 juin au 14 juillet
  Session II du 13 juillet au 4août.
  Session III du 1er août au 23 août
  Age: de 18 à 23 ans (au 1er janvier '74)
  Coût: $100.00
- **PROGRAMME D'ECHANGE A L'ETRANGER**
  Entre la mi-mai et le début de septembre et sont d'une durée de 3 semaines, exception faite de l'Espagne - 4 semaines
  Belgique, Finlande, France, Allemagne, Japon, Mexique, Hollande, Norvège, Pologne, Espagne, Angleterre, Etats-Unis.
  Age: de 21 à 26 ans (au 1er janvier '74)
  Coût: $125.00 Etats-Unis
  $350.00 Japon
  $175.00 Autres pays

*Bonne connaissance des deux langues officielles
*Dans le cas du programme d'échange à l'étranger, les candidats(es) doivent avoir une connaissance de la langue du pays qui les intéresse.

Toute personne intéressée et éligible doit appliquer au Secrétariat de l'A.C.F.A. avant le 8 avril 1974 - 10008-109e rue, Edmonton - Tél.: 422-2736.
Le programme et les critères additionnels vous seront alors expliqués et des formulaires d'application vous seront remis.

VOYAGES - ECHANGES

Je suis intéressé(e) au voyage suivant et j'aimerais recevoir la documentation et un formulaire d'application le concernant.

CONTACT CANADA ☐
CONNAISSANCE DE LA FRANCE ☐
PROGRAMME D'ECHANGE A L'ETRANGER ☐

A retourner avant le 8 avril au:

Secrétariat de l'A.C.F.A.
10008-109e Rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M5
Tél.: 422-2736

Nom.......................................Tél.:...........................
Adresse...
Ville.......................................Code postal.................
ou téléphonez directement au bureau de l'A.C.F.A. - 422-2736

Lettres moulées, s.v.p.

ANNIVERSAIRES

JEUDI 4 AVRIL
M. Victor CLOUTIER, Donnelly
M. Marcien FORESTIER, Edmonton
Mme Thérèse JOLY, St-Paul
M. Victor LAVENTURE, Lac La Biche
M. Rémi MAILHOT, McLennan
Abbé Lucien ROBERT, Medecine Hat

VENDREDI 5 AVRIL
M. David AYOTTE, Edmonton
M. Laurent BINETTE, St-Paul
Mme Denise BLOUIN, Nampa
M. Elphège BOULET, Donnelly
M. André NOEL, Edmonton
M. Philippe PLAMONDON, Plamondon
M. Eloi PROULX, Legal
M. Albert SABOURIN, Morinville
Mme Blanche VALLEE, Bonnyville

SAMEDI 6 AVRIL
Mlle Nicole CLERIOT, Edmonton
M. Achille DEMERS, Edmonton
Mme Juliana DESAULNIERS, Lafond
Mme Carmen LAVERDIERE, Girouxville
M. Norman LAVOIE, Nampa
Abbé Jean-Marie MARTINEAU, Québec
M. Jean-Paul MERCIER, Danville
M. Olivier MORRISSETTE, Edmonton
M. Paul SICOTTE, Edmonton

DIMANCHE 7 AVRIL
Mlle Rose-Aimée CARRIER, Edmonton
M. Thomas LANGEVIN, St-Vincent
M. Douglas OLSEN, Edmonton
Mme Marie-Thérèse RICHARD, Edmonton
Mme Thérèse TANNAS, Edmonton

LUNDI 8 AVRIL
M. Gilbert BROCHU, Edmonton
Mme Colombe CLOUTIER, Donnelly
Mme Marie-Anne DENIS, Sherwood Park
M. Blaire DORE, Edmonton
M. Léopold HOULE, Girouxville
Sr. Marie-Em. LAUZON, c.s.c. Edmonton
M. Marcel MAHE, Mallaig
M. Yves MICHEL, Edmonton
M. Roland PIQUETTE, Plamondon
M. Ronnie TOKARZ, Guy
M. Emile VALLEE, Bonnyville

MARDI 9 AVRIL
M. Charles CIMON, Montréal
M. Guy GERVAIS, Kelowna
Mme Evelyne LACOMBE, Sherwood Park
M. Jules LACOURSIERE, Edmonton
M. Gérard MAISONNEUVE, Falher
Mme Ghislaine MARTEL, St-Isidore
Mme Alice RUEL, Falher
M. Thomas SCHAUB, Edmonton

MERCREDI 10 AVRIL
Mme Anna ARSENAULT, Edmonton
Son Hon. le Juge Guy BEAUDRY, Edmonton
M. Roland BENOIT, Vegreville
M. Gérard BLANCHETTE, Yellowknife
R.P. Louis-C. LATOUR, o.m.i. St-Albert
M. Wilfred LOISELLE, Girouxville
M.Albert PARENT, Edmonton
Sr. Agnès YUHAS, s.c.e. Tisdale

422-2736 Servicacfa

le consommateur

Boycotter le café de General Foods

L. Cadrin, Thérien

Développement et Paix nous propose cette année, deux moyens de venir en aide à nos frères des pays sous-développés. Ces deux moyens sont Partage et Dialogue.

Cette invitation au partage, le Pape Paul VI nous en fait une obligation lorsqu'il dit, et je cite: "aussi longtemps qu'il y aura de la misère et de la pauvreté à travers le monde, les surplus que nous croyons nôtres ne nous appartiennent pas, ils appartiennent aux pauvres".

En second lieu on nous propose le "dialogue". Quelque peu irréalisable que puisse paraître cette suggestion, si nous nous arrêtons à penser, que dialoguer peut d'abord signifier être à l'écoute de l'autre, le dialogue devient alors possible.

Dans cet esprit, engageons le dialogue avec un peuple durement éprouvé; le peuple angolais. Celui-ci à beaucoup à nous dire. A moins que nous ayions de solides préjugés, nous découvrirons sûrement que leur situation de pauvreté économique et culturelle, leur est imposée et il n'en sont nullement responsables.

Situons d'abord l'Angola, ceci nous rapproche quelque peu. Ce pays fait partie du continent africain, donc nous sommes en pays sous-développé. Situé sur le littoral Sud-Ouest, ses côtes sont baignées par les eaux de l'Atlantique Sud.

La vocation du sol angolais, c'est la culture du café, ses exportations se classent au 4ième rang dans le monde. Le sous-sol riche en produits pétrolifères est exploité par une société multi-nationale, "Gulf Oil", non au bénéfice de la population noire du pays; au contraire une part des bénifices sert au maintien de l'armée portugaise et combat l'armée de libération.

Admettons en premier lieu qu'on a rârement entendu parler d'eux. En effet, depuis plus de 400 ans, ils doivent subir la présence de l'envahisseur, ni leurs plaintes ni leurs justes revendications ne sont parvenues jusqu'à nous. Enfin les agences de nouvelles écartent voile et nous font voir les conditions injustes et inhumaines dans lesquelles ils doivent vivre.

Envahi par les Portugais au 15e siècle, ce petit peuple qui compte environ 5.5 millions d'habitants a fourni au cours des années 1580 à 1836 le nombre incroyable de 4 millions d'esclaves, vendus à travers le monde, pour le compte du gouvernement portugais.

Encore aujourd'hui, 1.5 millions d'Angolais sont condamnés aux travaux forcés et sont affectés à la culture du café. Ils doivent se plier aux exigences des étrangers et du gouvernment pour un salaire aussi vulgaire que 48 dollars par année.

L'injustice se reflète aussi très largement dans la répartition des terres cultivables. Près de 2200 Européens, Portugais sans doute, possèdent 9,625,000 acres de terre. Le gouvernement à lui seul exploite 55,000 acres, alors qu'un Angolais ne peut posséder que 5 acres.

Le Portugal a établi un gouvernement sans la participation de la majorité; et les lois qui ont été décrétées sont toutes à l'encontre du bien-être et des intérêts du peuple angolais. Ainsi un Noir doit cultiver son terrain durant 4 années consécutives, sans quoi il est dépossédé et condamné aux travaux forcés. Dans le même ordre d'idée, un homme n'a pas besoin d'être un indésirable ou un criminel pour être condamné aux travaux forcés, c'est par la seule volonté d'un homme assigné à cette tâche qu'au hasard, des noirs sont désignés pour satisfaire les besoins des exploiteurs.

Les Angolais ne peuvent sûrement pas compter sur le système politique, pour améliorer leurs conditions de vie. Le système électoral interdit le droit de vote à tout noir illettré. Le gouvernement n'ayant rien fait pour faciliter l'éducation, 99 pour cent de la population noire est illettrée.

La liste des injustices pourrait se prolonger, mais je crois que le portrait est déjà assez sombre pour susciter quelques réactions favorables à l'action que je veux vous proposer.

Ce qui actuellement constitue le problème majeur, c'est que le Portugal maintient une armée de 60,000 soldats pour enrayer la marche de l'armée de libération formée en 1961. Pour maintenir son armée le Portugal peut compter sur les profits réalisés provenant des taxes perçues sur la vente du café, sur les royautés payées par "Gulf Oil Company" et le loyer de bases militaires des Etats-Unis. Seuls les revenus provenant du café se chiffrent à 160 millions de dollars dont 20 millions servent au maintien de l'armée.

D'autre part le Portugal reçoit de l'aide militaire de sources extérieures. Il peut compter sur l'aide des pays signataires du pacte de l'Otan dont sont membres plusieurs pays d'Europe et le Canada. Selon les termes de l'entente il s'agit bien d'attaques sur le sol de l'un ou l'autre des pays de l'Atlantique Nord. Comment peut-on parvenir à contourner les lois et fournir de l'aide à un pays, qui se fait l'agresseur d'un autre pays en dehors des eaux territoriales de l'Otan. Pourtant lors de la conférence des chefs de gouvernements du Commonwealth tenue à Ottawa le 2 août 1973, tous se sont prononcés, y compris le Canada, contre le régime du gouvernement par la minorité en Afrique du Sud. Ils ont donc reconnu la légitimité de la lutte pour le respect intégral des droits de l'homme et pour l'auto-détermination.

En dépit d'aussi solonnelle déclaration, aucun geste positif n'a été posé. Alors ne serait-il pas à propos de manifester notre désapprobation? Nous du Canada qui avons payé 1.5 millions de dollars en taxes d'importations sur le café, pourquoi ne suiverions-nous pas l'exemple de la Hollande qui a organisé le boycottage systématique du café en provenance d'Angola? Pourquoi ne nous joignerions-nous pas, nous de l'Ouest du pays, au boycottage déjà établi dans l'Est? Les statistiques nous apprennent qu'au cours d'une période de six mois, les importations qui se chiffraient à 10.6 millions de livres sont baissées à 5.4 millions.

Dans un sentiment de solidarité et de charité fraternelle, que le mot d'ordre soit lancé désormais nous n'achetons plus les cafés portant l'étiquette: General Foods, Nestlé et Standard Brands. Ne craignons pas de faire part à nos fournisseurs de notre détermination. Moralement nous ne devons plus contribuer par nos taxes, au maintien du régime de brutalité établi en Angola.

Pour terminer j'ajoute une nouvelle de dernière heure. Un officier de l'armée portugaise a été démis de ses fonctions, pour avoir lancé l'idée, tout récemment que son gouvernement devrait chercher la solution au problème angolais, non pas par des voies militaires, mais bien par des voies diplomatiques. Nous sommes parfaitement d'accord.

Les arts et les autres

LES MONTECHOS

Spectacle de qualite.

par Michel Rancé

Dirigée avec allant et une parfaite maîtrise par M. Albert LaFrance, par ailleurs assez décontracté, la jeune chorale edmontonienne devait remporter un beau succès. Apparemment plus à l'aise que sur la scène du Jubilee Auditorium, plus aguerri aussi, le groupe (une cinquantaine d'éléments à majorité féminine) dont la présentation est toujours impeccable (longues robes jaunes pour les jeunes filles, costumes bien coupés pour les hommes) offrait un programme extrêmement varié. A l'épreuve de la monotonie, il ne pouvait manquer de satisfaire tous les goûts.

Le concert débuta par une série de morceaux appartenant à la "Musique religieuse et ancienne". Après un départ un peu "mou", l'ensemble trouvait vite sa cohésion, si bien que Sanctus, Motet de Pâques, Chanson de la cour du roi François 1er et chansons à boire s'enchaînaient agréablement pour le plaisir grandissant d'un auditoire d'abord un peu réticent. En Allemand, Latin, Français ou Anglais la chorale montrait la même aisance.

L'entracte fut précédée par quelques oeuvres consacrées à la "musique classique, romantique". Deux noms en fait, figuraient au programme: Martini et Mozart.

Le premier à qui l'on doit 'Plaisir d'Amour" fut remarquablement bien servi par la jeune soliste Leslie Stephen dont la belle voix pure et limpide est un enchantement pour l'oreille. Mozart fut malheureusement moins chanceux que son professeur. L'interprétation des Six Nocturnes, K 436 à 439 et K 549, fut quelque peu confuse. Elle sembla, surtout au début, manquer de cohésion. La faute en incombe, peut-être, au jeu, parfois trop hésitant des musiciens. Ces Nocturnes constituèrent, et cela dit sans vouloir faire un jeu de mots douteux, le point noir de la soirée. Le groupe manque encore, à mon sens, de maturité pour se lancer dans les oeuvres plus classiques. Fort heureusement l'exécution bien enlevée d'un morceau de "Musique comique", composé par Mozart à la gloire des "vénérables barbes des capucins", faisait disparaître tout impression de malaise.

Au programme de la seconde partie du concert figurait tout d'abord une série de chansons, d'origines diverses: Acadie, Etats-Unis, Union Soviétique, regroupées sous le titre "Folklore et Negro Spirituals". Déjà interprétées, pour la plupart, lors du passage de la chorale au Jubilee Auditorium en février dernier, elles ont permis de mieux se rendre compte des progrès réalisés par les Montéchos en quelques mois. Aux qualités techniques indéniables qu'il a su préserver: diction excellente, voix agréables, interprétation le plus souvent sûre, le groupe semble maintenant capable d'ajouter la touche de dynamisme, d'enthousiasme, de vie qui lui faisait jusqu'alors fréquemment défaut. "Le kyrie des Moines", par exemple, fut exécuté cette fois avec conviction et relief. "Souliko" et "Un canadien errant" contenaient émotion et nostalgie. Les voix, auparavant belles mais neutres, se sont enfin teintées d'un peu de sensibilité. Il reste, certes, à travailler mais les résultats acquis laissent entrevoir un avenir prometteur.

Parmi "les chansons d'autrefois et chansons d'aujourd'hui" avec lesquelles les Montéchos cloturèrent leur récital, les spectateurs apprécièrent plus particulièrement un hommage à Gilles Vigneault.

"Tu sais monsieur Françoé" plut beaucoup au public. La chorale la chanta "en canadien, c'est du vieux français du XV1ième et XV11ième siècle. Il ne faut pas en rougir" devait préciser M. LaFrance qui, tout au long de la soirée, présenta, à l'aide de petites anecdotes, chacune des oeuvres inscrites au programme. "L'homme au coeur blessé" de Moustaki et Théodorakis marquaient la fin d'un concert de deux heures qui, à défaut d'être extraordinaire, s'avéra néanmoins de bonne qualité.

Gérald Paquin en concert à Calgary.

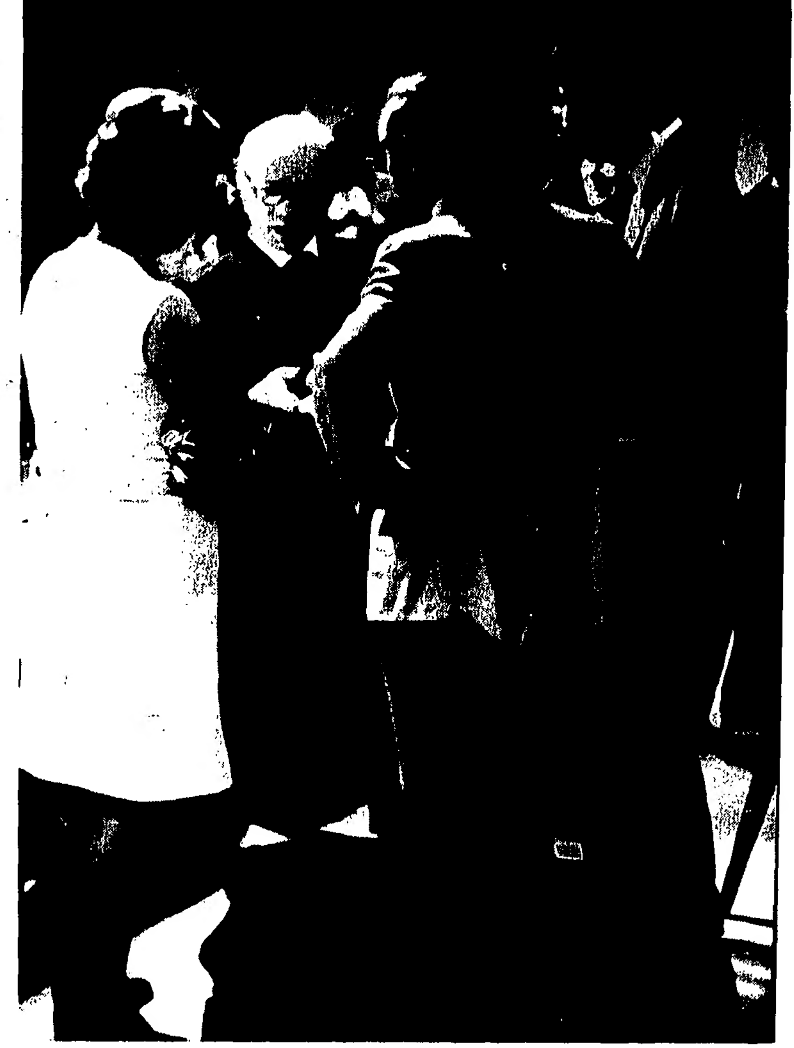
La Société franco-canadienne de Calgary recevra samedi de cette semaine, l'artiste manitobain, Gérald Paquin, grand lauréat du concours de la chanson à Grandby en janvier 1974.

Originaire de Saint-Boniface, Gérald Paquin fait de la chanson depuis son âge le plus tendre. Il est toutefois possibe de dire que sa carrière de chansonnier a débuté pour lui au collège où il a fait la rencontre de Gérard Jean "Ziz", rencontre qui fut à l'origine d'une amitié et d'une collaboration durable. En effet, si au cours du développement de leur carrière ils firent parti de nombreux groupes du Manitoba au Québec en passant par l'Ontario, leur histoire jusqu'à Grandby et encore par la suite fut celle d'un "tandem". Ce n'est pas qu'ils se soient mis à la remorque l'un de l'autre, mais il semble effectivement que cette collaboration leur a plutôt permis de se découvrir réciproquement et individuellement.

C'est d'ailleurs en interprétant des compositions de "Ziz" que Gérald Paquin s'est assuré le premier prix à Grandby en 1974. Ce premier prix d'une valeur de $1,000 assurait également au lauréat un voyage en Europe ce qui allait lui permettre de confronter deux mondes et deux façons de voir.

Mais plus important, Grandby c'était la consécration, la reconnaissance d'un talent de calibre professionnel; c'est du moins en ces termes que s'expliquait le président du jury, monsieur Jacques Manchette. Et cette carrière professionnelle ne s'est pas fait attendre pour Gérald Paquin, car dès les quelques jours qui ont suivi l'attribution du premier prix, Gérald Paquin est passé à "Boubou" et à "Feu Vert". Il avait d'ailleurs fait au Manitoba de la radio et de la télévision.

C'est donc un artiste de premier ordre que vous aurez l'occasion d'entendre samedi si vous vous rendez à la Soirée canadienne offerte par la Société franco-canadienne de Calgary.



LE ROMAN FRANCAIS

Une exposition très appréciée.

par Maurice Olsen

Lundi, 25 mars, marquait l'ouverture d'une grande exposition de livres illustrant la production de 360 romanciers français depuis la Seconde Guerre Mondiale.

Le collège universitaire Saint-Jean avait réservé une salle entière pour accueillir cet important matériel fait de centaines de livres et d'une trentaine de grands panneaux sur lesquels on trouvait des photos d'écrivains, de pages manuscrites, ou de paysages rendus célèbres par certains écrivains, tels Pagnol, Chabrol, Chamson, et d'autres.

Environ 90 personnes se sont réunies dans le Grand Salon du Collège autour d'un buffet décoré de nappes tricolores, et généreusement garni de vins et fromages français. L'on y voyait se rencontrer professeurs et étudiants de l'Université avec leurs homologues du Collège, avec des représentants de diverses professions, ainsi que du gouvernement français.

Le doyen, monsieur Francis McMahon, remercia monsieur le consul Ehrhard du don d'une collection de livres scientifiques que le gouvernement français venait de faire au Collège. Après quoi, monsieur Claude A. Chevalier, l'attaché culturel de l'Ambassade, venu spécialement pour l'inauguration, fit une causerie applaudie sur le romancier, Albert Camus, devant la critique contemporaine.

Au cours de la semaine écoulée, l'exposition a pu compter plusieurs centaines de visiteurs. Il est prévu qu'elle repartira vers d'autres villes canadiennes après avoir ouvert ses portes à Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Victoria et enfin, à Edmonton.

Si nous avions un souhait à formuler, ce serait d'encourager les Services culturels d'ouvrir une exposition permanente de livres français à Edmonton pour permettre aux francophones de se tenir au courant des nouveautés de l'édition.

"Interdit au public"

Une cure de bonne humeur au T.F.E.

par Michel Rancé

"Un public pris par une pièce n'a plus de fesses! " Cette réplique d'Hervé Montagne, le personnage principal de la pièce de Jean Marsan: "Interdit au Public" que vient de présenter le Théâtre Français d'Edmonton, évoque parfaitement bien l'ambiance qui a régné tout au long des représentations données à l'Auditorium du Collège Saint-Jean. Loin de s'ennuyer, les spectateurs firent une cure de bonne humeur.

Le metteur en scène, Mme France Levasseur, a su diriger sa troupe avec beaucoup d'expérience et lui insuffler le dynamisme nécessaire. La tâche pourtant n'était pas facile. La pièce qui est une "comédie de boulevard", c'est à dire tout ce qu'il y a de plus léger et superficiel exige des comédiens chevronnés et ne souffrirait pas "l'à-peu-près", car tout, ou presque, repose sur une interprétation enlevée.

"Interdit au Public" est une gentille satire des milieux de Théâtre. Le public assite aux affrontements, le plus souvent hilarants, des auteurs, comédiens râtés, grandes vedettes, personnalités, directeurs qui peuplent ce petit monde secoué de révolutions de palais. Le ridicule, le burlesque dominent. Les personnages sont orgueilleux, vaniteux (Hervé Montagne), hystériques (Gabrielle Tristan) ou ambitieux à l'excès. La plume mordante et ironique de Jean Marsan épargne bien peu de gens. Tous, à l'exception peut-être de la jeune actrice débutante, Françoise Wa teau, et de la femme de l'auteur, Gisèle Montagne, sont atteints d'un excès quelconque. Personne ne paraît très équilibré, et ce n'est pas le spectateur, en tout cas, qui s'en plaindra, car il se trouve pris par le rythme délirant de la pièce. L'action tout au long des trois actes, sauf peut-être vers la fin où un certain ralentissement se fait sentir, se déroule à tombeau ouvert. La troupe à ce sujet mérite d'être félicitée pour savoirs bien capter et garder l'attention de l'auditoire pendant toute la durée de ce véritable petit marathon de deux heures et demi. Tel un duel à l'épée le dialogue vif et percutant exige un effort constant des comédiens. Les répliques cinglantes, ironiques, bouffonnes se succèdent sans relâche.

L'Art de Jean Marsan dans "Interdit au Public" réside tout entier dans son habileté à faire rire à partir de rien ou trois fois rien, d'exploiter au bon moment le moindre détail, qui pris hors contexte paraît tout ce qu'il y a de plus stupide. Qui, en effet, sourirait à un jeu de mot sur "Harry Stophane" pour "Aristophane"? ... ou ne hausserait pas dédaigneusement les épaules à des répliques telles "je suis là, va! va voir là-bas si j'y suis! "? Pourtant le public apprécie! Sous l'humour Marsan glisse parfois quelques vérités: "Les gens qui font du Théâtre montrent leur derrière! ... quand elle flaire un succès la caissière d'un Théâtre ne se lance pas dans un chandail à col roulé! "

La pièce offre de nombreuses scènes bouffonnes ou frisant la farce. Le spectateur suit ainsi avec un intérêt amusé une démonstration d'Hervé, revêtu d'un jupon! , sur l'Art et la manière de travailler une traîne! L'ombre de Molière et de son "Avare" plane d'ailleurs sur la scène lorsque Pierre se voit pris en flagrant délit de mensonge par son père. Le crêpage de chignon entre deux actrices amies, rivales et jalouses l'une de l'autre est bien sûr inscrit au menu et épicé de douces répliques, très féminines, du genre: "N'insulte pas ma mère... c'est peut-être toi! "

Mme Levasseur avoue avoir demandé à ses acteurs "d'en rajouter", d'insister sur l'aspect bouffon, farce, et cela afin de compenser la perte des éléments bien français qui parsèment la pièce, écrite avant tout, ne l'oublions pas, pour le public parisien. Cette exigeance du metteur en scène se révèle être très judicieuse puisque de nombreux échanges qui suscitent en France des éclats de rire passent ici à Edmonton totalement inaperçus. (Une allusion aux maigres salaires que paye la télévision Française constitue un exemple type.) Qu'il me soit permis de dire qu'un tel problème serait aisément résolu en choisissant d'interpréter des pièces canadiennes françaises. Pourquoi aller chercher à Paris ce qu'il est sans doute possible de trouver chez soi?

Si toute la troupe mérite une mention spéciale pour son dynamisme, l'impression de cohésion et de bonne humeur qu'elle donne au cours du spectacle (et il semble que pour une comédie comme "Interdit au Public" ce soit là le principal) il n'en demeure pas moins, cependant, que quelques petites imperfections se glissent, ça et là, dans l'interprétation. Le jeu de Simone Doucette (Nicole Guise, la femme du Directeur) est inégal, le plus souvent excellent mais parfois à la recherche de l'intonation juste. La même remarque peut-être faite à Paul Denis (Robert Guise, le Directeur) et Léo-Paul Guénette (Pierre Montagne, le fils de l'auteur dramatique, le fiancé secret de Françoise) qui tous deux ont aussi tendance à trop exagérer leurs mimiques, leurs grimaces. Marie Thérèse Dentinger (Gisèle Montagne, la nouvelle femme d'Hervé) devrait donner plus de relief à son personnage qu'elle joue, à certains moments, d'un ton trop monotone. Ron Aubin dans le rôle de Bayard, le nouveau mari de Gabrielle, s'acquitte fort bien de sa mission. Il interprête sans éclat, mais avec suffisamment de sûreté, maîtrisant son personnage. Jean Johnson, qui campe un régisseur goguenard, moqueur, et Paulette Pariseau en Françoise Wa teau, la jeune débutante timide aux ambitions naissantes, sont particulièrement brillants. Leur jeu est sobre, naturel, toujours dans la note voulue, parfaitement convaincant. Jean Marc Caron (Hervé Montagne) a su tirer toutes les ficelles de son rôle "sans faire de noeuds", du moins bien peu, réalisant là un exploit pour lequel il est incontestablement digne d'éloges. Le travail qu'il accomplit est remarquable. Tour à tour, ou tout à la fois, auteur dramatique, mari de Gisèle, ex-époux de Gabrielle, père de Pierre, amoureux de Françoise la fiancée de son fils, Jean Marc Caron sait utiliser intelligemment les nombreuses facettes de sa personnalité et de son talent. Une grande partie du succès de la pièce repose sur ses épaules et celles de Manon Vallée qui donne toute la fougue et le dynamisme nécéssaires à Gabrielle Tristan, la vedette hystérique, ex-femme d'Hervé, remariée à Bayard. Bien que jouant un personnage excessif, instable, capricieux, fou-fou , Manon Vallée évite le danger d'un tel rôle qui aurait été "d'en faire trop", fort heureusement son jeu reste discipliné.

Les 220 spectateurs (salle comble) qui ont assisté à "Interdit au Public" le samedi 23 mars ont passé une excellente soirée et chaleureusement applaudi la Troupe, disons que ce n'était là que justice! Cette pièce de Jean Marsan est un immense éclat de rire, une caricature piquante qui fut bien servie par le Théâtre Français d'Edmonton.

N.B.: Début mai les comédiens du T.F.E. donneront un autre aperçu de leur talent en présentant "Britannicus", une tragédie de Jean Racine. Un spectacle à ne pas manquer.



UN PLAN ECONOMIQUE

Quand nous pourrons démontrer à tous qu'il est possible pour un artiste francophone de faire carrière et d'être rénuméré nous aurons par la même occasion fait preuve qu'il est possible et même souhaitable d'affirmer sa francophonie. Cette affirmation pourrait par ailleurs être un tremplin de son développement sur le plan artistique.

En ce moment, quelqu'un est à nous préparer un plan socio-économique, à la base d'une économie sociétaire (celle de l'organisme), faisant suite à l'économie personnelle et familiale pour enfin contribuer à l'économie politique (celles des entreprises).

"L'économie sociale, sociétairement possible, ferait brèche à cette série économique; il faudrait donc en combler la lacune". (Citation autorisée)

Le planificateur de ces théories économiques, tout en se réservant les droits d'auteur, accordera à "Talents illimités" les droits d'adaptation de ces principes à notre situation.

La programmation en sera examinée par des experts de la finance à l'Université de l'Alberta (ils ont déjà consenti verbalement à le faire). Après examen et modifications au besoin, ces experts auraient à certifier qu'aucun principe des éthiques financière et bancaire ne serait enfreint.

Quand cette programmation sera accomplie nous espérons que la confiance en un tel système s'affirme de soi et qu'il nous sera dès lors possible de procéder à l'organisation sainement économique d'une certaine société dite "Talents illimités".

D'ici là, rien ne devrait nous empêcher d'organiser ce que nous voulons (soirées artistiques, concerts, projets d'études etc...) afin de se faire connaître et apprécier.

Horaire

Semaine du 30 mars au 5 avril

samedi

9h.00: Téléchrome
10h.00: Mini-Fée
10h.30: Yogi et Popotame
11h.00: Mon ami Ben
11h.30: Lassie
12h.00 Baseball
14h.30: Les héros du samedi
15h.30: Sporthèque
17h.00: Les Jeunes Scientifiques
17h.30: Le téléjournal
18h.00: La Soirée du Hockey
20h.30: Bagatelle
21h.30: Walt Disney présente
22h.30: Téléjournal
23h.00: Cinéma

dimanche

09h.00: Grangallo et Petitro
09h.30: Poly à Venise

10h.00: Une fleur m'a dit
10h.15: Le jour du Seigneur
11h.00: 30 dimanche
11h.30: Son et images
12h.00: La semaine verte
13h.00: D'hier à demain
14h.00: L'univers des sports
15h.30: L'heure des quilles
16h.30: Le français d'aujourd'hui
17h.00: 5D
18h.00: Politique Atout
18h.30: Téléjournal
19h.00: Quelle famille
19h.30: Les beaux dimanches
22h.00: La flèche du temps
22h.30: Téléjournal
23h.00: Rencontres
23h.30: Ciné-Club

lundi

09h.15: En mouvement
09h.30: Monsieur Pipo
09h.45: Saturnin
10h.00: Les Chiboukis
10h.15: Oum le dauphin blanc
10h.30: Personnalité féminine
11h.00: Les recettes de Juliette
11h.30: Les Croisades
12h.00: Pépinot
12h.30: Boubou
13h.30: Téléjournal
13h.35: Femme d'aujourd'hui
14h.30: Cinéma
16h.00: Bobino
16h.30: Les Egrégores
17h.00: Daktari
18h.00: Cher oncle Bill
18h.30: Actualités 24
19h.30: Les Pierrafeu
20h.00: Les forges du St-Maurice
20h.30: Mont-Joye
21h.00: Destination Canada
21h.30: 25e anniversaire OTAN
22h.30: Téléjournal
23h.00: Appelez-moi Lise
00h.00: Cinéma

mardi

08h.45: Les agriculteurs de demain
09h.15: En mouvement
09h.30: Monsieur Pipo
09h.45: Saturnin
10h.00: Minute Moumoute
10h.15: Les contes de la rive
10h.30: Personnalité féminine
11h.00: Les recettes de Juliette
11h.30: Laurel et Hardy
12h.00: Francis au paradis perdu
12h.30: Boubou
13h.30: Téléjournal
13h.35: Femme d'aujourd'hui
14h.30: Cinéma
16h.00: Bobino
16h.30: Nic et Pic
17h.00: Daniel Boone
18h.00: Toumai
18h.30: Actualités 24
19h.30: La petite semaine
20h.00: Vedette en direct
21h.00: Rue des Pignons
21h.30: Le 60
22h.30: Téléjournal
23h.00: Appelez-moi Lise
00h.00: Cinéma

mercredi

09h.15: En mouvement
09h.30: Monsieur Pipo
09h.45: Saturnin
10h.00: You Hou
10h.15: Les Oursons
10h.30: Personnalité féminine
11h.00: Les recettes de Juliette
11h.30: Le comte Yoster
12h.00: Docteur Dolittle
12h.30: Boubou
13h.30: Téléjournal
13h.35: Femme d'aujourd'hui
14h.30: Cinéma
16h.00: Bobino
16h.30: Picotine
17h.00: Film
17h.30: Actualités 24
18h.00: La Soirée du Hockey
20h.30: Cent filles à marier
21h.30: Mon fils
22h.00: Sprint
22h.30: Téléjournal
23h.00: Appelez-moi Lise
00h.00: Cinéma

jeudi

09h.15: En mouvement
09h.30: Monsieur Pipo
09h.45: Saturnin
10h.00: Minute Moumoute
10h.15: Fablio le magicien
10h.30: Personnalité féminine
11h.00: Les recettes de Juliette
11h.30: Histoires sans paroles
12h.00: Joe 90
12h.30: Boubou
13h.30: Téléjournal
13h.35: Femme d'aujourd'hui
14h.30: Cinéma
16h.00: Bobino
16h.3o: Grujot et Délicat
17h.00: Film
17h.30: Actualités 24
18h.00: Hockey
20h.30. Tarzan
21h.30: Les chevaux du soleil
22h.00: Le travail à la chaîne
22h.30: Téléjournal
23h.00: Appelez-moi Lise
00h.00: Les espions

vendredi

VENDREDI

09h.15: En mouvement
09h.30: Monsieur Pipo
09h.45: Film
10h.00: Au jardin de Pierrot
10h.15: Topino
10:30: Personnalité féminine
11h.00: Les recettes de Juliette
11h.30: Mon pays, mes amours
12h.00: Fanfreluche
12h.30: Un chemin de croix
13h.30: Téléjournal
13h.35: Femme d'aujourd'hui
14h.30: Cinéma
16h.00: Bobino
16h.30: Sol et Gobelet
17h.00: La Vie en Mouvement
18h.00: Skippy le kangourou
18h.30: Actualités 24
19h.30: Marcus Welby
20h.30: Les grands films
22h.00: Dossier
22h.30: Téléjournal
23h.00: Le monde de Satan
00h.00: Cinéma

Cinéma CBXFT

Mardi 9 avril
00h.00: Cinéma

L'Amour physique (Brucia, ragazzo, burcia). Drame psychologique réalisé par Tiziano Longo. Principaux interprètes: Françoise Prévost, Gianni Macchia, Michel Bardinet, Monica Strebel. Un homme d'affaires de Rome conduit sa femme et sa petite fille à une station balnéaire en fin de saison. Sa femme se trouve seule avec une parente à occuper un chalet sur la plage. Elle subit l'assaut d'un jeune gardien de plage cynique et insolent, et finit par succomber à ses avances. Ses relations avec lui, lui révèlent des plaisirs insoupçonnés. Lorsque son mari vient passer quelques jours à la plage, elle lui avoue l'incident (It.-fr. 69).

Mercredi 10 avril
00h.00: Cinéma

L'Homme de désir. Drame réalisé par Dominique Delouche, avec Emmanuelle Riva, François Timmerman, Eric Laborey et André Falcon. Un écrivain chrétien prend sur la route, en auto-stop, un jeune homme qui fait partie d'une bande de mauvais garçons. Attiré par ce compagnon de rencontre, l'homme voudrait l'aider à sortir de son milieu. Il l'invite dans sa maison de campagne où sa femme l'accueille avec beaucoup de gentillesse (Fr. 70).

Vendredi 12 avril
–LES GRANDS FILMS

Ballade pour un chien. Drame réalisé par Gérard Vergez, avec Charles Vanel, Julien Guiomar, Claude Genia et Valérie Vergez. Un ouvrier relieur, nouvellement retraité, vit seul; son fils est parti à Tahiti. Il a perdu sa compagne depuis plusieurs années. La liquidation de sa retraite se fait attendre et le met dans un embarras financier qu'il n'ose confier à personne, même pas à son voisin de palier, un poète qui va quitter l'immeuble pour vivre en banlieue. Un jour, dans un parc, il rencontre un chien abandonné (Fr. 69).

00h.00: Cinéma

Piège pour Cendrillon. Drame psychologique réalisé par André Cayatte, avec Dany Carrell, Madeleine Robinson et Jean Gaven. Grièvement brûlée, amnésique, Michèle réapprend lentement son identité, un passé trouble et troublant; elle ne sait, en définitive, si elle est une enfant gâtée, ou la cousine pauvre. Pour une sordide histoire d'héritage, un crime a été commis... (Fr.-it. 65).

Exposition

Musée Provincial
"Tissage albertain"
jusqu'au 15 avril.

La section des Arts visuels du Département de la culture, de la jeunesse et des loisirs de l'Alberta présente au Musée provincial la création artisanale de plus de vingt tisserands de l'Alberta. La diversité des techniques et des intérêts de nos tisserands pourra être étudiée dans cette exposition groupant quelques quatre-vingt-dix objets divers. Cette collection pourrra être vue jusqu'au quinze avril à la Galerie Indienne du Musée provincial de l'Alberta.



Exposition d'art japonais: kimonos et estampes signés Kunio Isa au Musée Provincial jusqu'au 21 avril.

Galerie d'Edmonton
L'impressionnisme et
Qu'est-ce que l'impressionnisme.
jusqu'au 21 avril.

Il y a cent ans, Paris tenait sa première exposition impressionniste. Pour marquer cette année centenaire d'un mouvement artistique qui allait influencer tout l'art moderne, la Galerie d'Edmonton a organisé deux expositions spéciales "L'impressionnisme au Canada et "Qu'est-ce que l'impressionnisme"

Horaire CBXAT

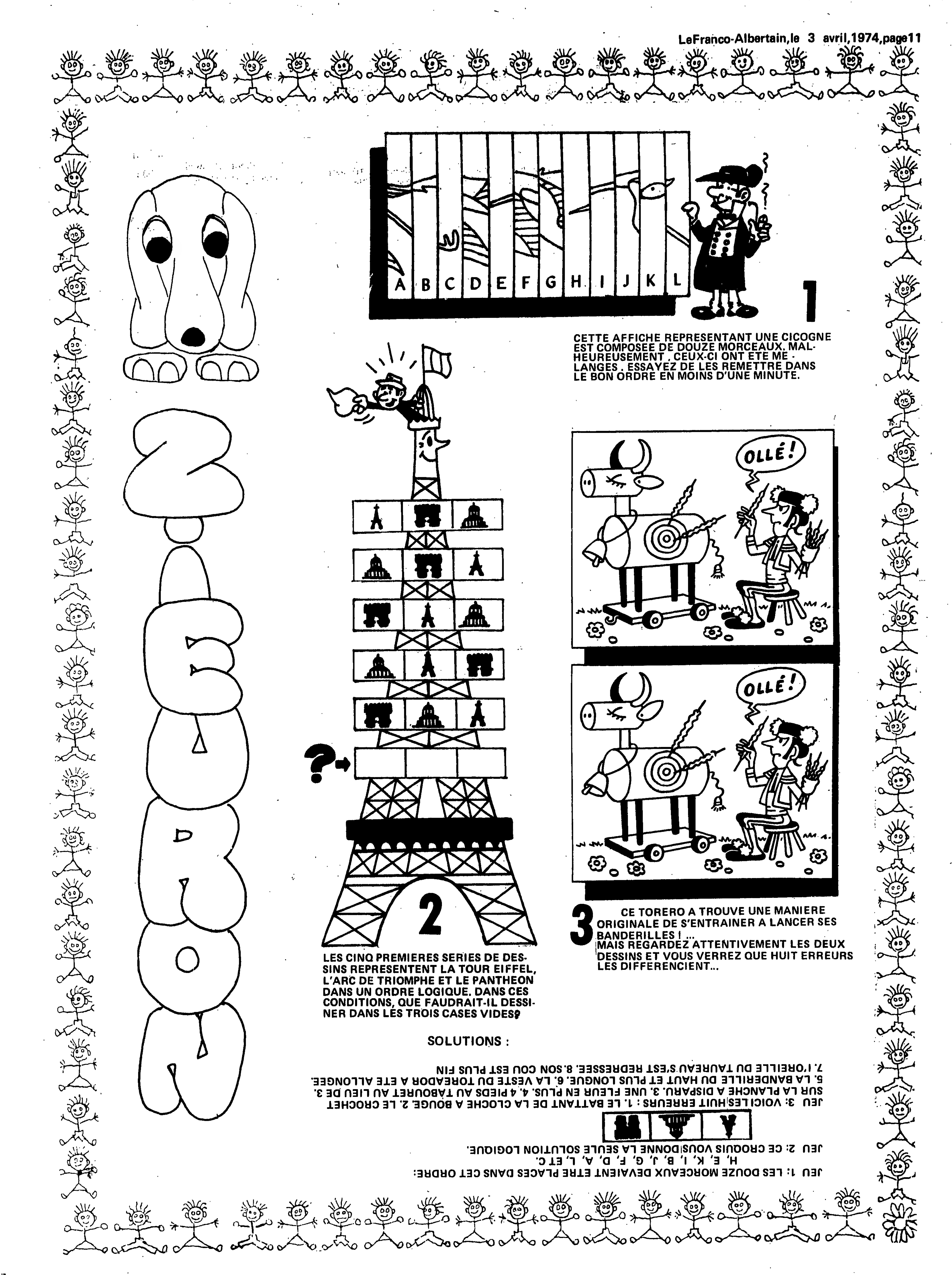
samedi

08h.00: Picotine
08h.30: Grugot et Délicat
09h.00: Vedette en Direct
10h.00: La petite semaine

dimanche

08h.00: Nic et Pic
08h.30: Pépinot
09h.00: Destination Canada
09h.30: Rue des Pignons
10h.00: Quelle famille





CETTE AFFICHE REPRESENTANT UNE CICOGNE EST COMPOSEE DE DOUZE MORCEAUX. MALHEUREUSEMENT, CEUX-CI ONT ETE MELANGES. ESSAYEZ DE LES REMETTRE DANS LE BON ORDRE EN MOINS D'UNE MINUTE.

LES CINQ PREMIERES SERIES DE DESSINS REPRESENTENT LA TOUR EIFFEL, L'ARC DE TRIOMPHE ET LE PANTHEON DANS UN ORDRE LOGIQUE. DANS CES CONDITIONS, QUE FAUDRAIT-IL DESSINER DANS LES TROIS CASES VIDES?

CE TORERO A TROUVE UNE MANIERE ORIGINALE DE S'ENTRAINER A LANCER SES BANDERILLES ! ...
MAIS REGARDEZ ATTENTIVEMENT LES DEUX DESSINS ET VOUS VERREZ QUE HUIT ERREURS LES DIFFERENCIENT...

SOLUTIONS :

JEU 1: LES DOUZE MORCEAUX DEVAIENT ETRE PLACES DANS CET ORDRE:
H, E, K, I, B, J, G, F, D, A, L, ET C.

JEU 2: CE CROQUIS VOUS DONNE LA SEULE SOLUTION LOGIQUE.

JEU 3: VOICI LES HUIT ERREURS : 1. LE BATTANT DE LA CLOCHE A BOUGE. 2. LE CROCHET SUR LA PLANCHE A DISPARU. 3. UNE FLEUR EN PLUS. 4. 4 PIEDS AU TABOURET AU LIEU DE 3. 5. LA BANDERILLE DU HAUT EST PLUS LONGUE. 6. LA VESTE DU TOREADOR A ETE ALLONGEE. 7. L'OREILLE DU TAUREAU S'EST REDRESSEE. 8. SON COU EST PLUS FIN

CARRIERES ET PROFESSIONS



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

COORDONNATEUR DU PROGRAMME NATIONAL DES MARCHÉS ET DES TECHNIQUES MARCHANDES

TRAITEMENT
$15,408
à
$22,664

Division du lait

Ministère de l'Agriculture

Ottawa (Ontario)

FONCTIONS: La Division a besoin d'une personne pour planifier, organiser, diriger et contrôler le Programme national des marchés et des techniques marchandes désigné à aider au développement industriel et commercial de l'industrie laitière canadienne; faire une étude permanente de la structure de l'opération et du fonctionnement du secteur de la commercialisation et des techniques marchandes de l'industrie; initier, favoriser et/ou participer à la formulation et à l'exécution des projets de marchés et de techniques marchandes; coordonner les activités des trois coordonnateurs régionaux.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme d'une université reconnue en agriculture, sciences, arts commerce ou administration des entreprises ainsi qu'une expérience pratique des techniques marchandes et de la commercialisation des produits agricoles et spécialement des produits laitiers, mais on tiendra compte d'une aptitude manifeste à remplir les fonctions du poste.

EXIGENCES LINGUISTIQUES: La connaissance de l'anglais et du français est essentielle pour ce poste. Les unilingues peuvent participer à ce concours. Ils doivent cependant indiquer par écrit qu'ils sont disposés à suivre aux frais de l'Etat immédiatement après leur nomination conditionnelle et à plein temps, un cours de langue offert par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jousqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu.

La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Pour être prises en considération, les demandes doivent être faites sur la (Formule PSC 367-401) et adressées au plus tard le 17 AVRIL 1974 aux:

CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7.

Prière de rappeler le numéro du concours: 74-A-C-003-68

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

DIRECTEUR, PROGRAMMES DE VÉRIFICATION

TRAITEMENT
$23,500
à
$30,000

REVENUE CANADA IMPOT

FONCTIONS:
Nous cherchons un vérificateur expérimenté qui serait intéressé à un poste supérieur comme directeur des Programmes de vérification de la direction des Opérations au Bureau principal à Ottawa. Il s'agit là d'un poste très intéressant qui offrira au candidat heureux l'occasion de planifier et de diriger la réalisation et la mise en application des politiques et des programmes ministériels dans le secteur de la vérification à travers tout le Ministère.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire avec spécialisation appropriée en comptabilité, administration des affaires, commerce ou finances; ou accréditation, comme comptable professionnel, auprès de l'Institut canadien des comptables agréés, l'Association des comptables généraux autorisés, la Société des comptables industriels agréés. Les candidats doivent aussi, dans des situations complexes, démontrer qu'ils possèdent de l'expérience en vérification.

EXIGENCES LINGUISTIQUES: La connaissance du français et de l'anglais est essentielle.

Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant consentir, par écrit, à entreprendre, aux frais de l'Etat, immédiatement après la nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission de la Fonction publique ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze (12) mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Ce poste est aussi ouvert aux personnes employés de façon continue à la Fonction publique du Canada depuis le 6 avril 1956, qu'elles aient ou non fait part, par écrit, de leur consentement à suivre des cours de langue.

Advenant que vous possédiez les titres universitaires requis, de même qu'une forte expérience de travail à des niveaux supérieurs, et que vous soyez intéressé à ce poste à Revenu Canada, Impôt, veuillez envoyer votre résumé d'études et de carrière avant le 19 AVRIL 1974, à

MME I.A. NEWELL
CADRES DE DIRECTION
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
PIECE 1823 - TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Veuillez rappeler le numéro du concours: 74-OC-8019.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

FRANCALTA



Gérant

FONCTION:

La caisse Francalta est à la recherche d'un gérant pour sa succursale à Falher.

EXIGENCES:

posséder parfaitement le français et l'anglais expérience dans le domaine des affaires si possible, mais elle n'est pas essentielle.

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avant le 10 avril, au siège social de

Francalta
11217 avenue Jasper
482-4811
ou Raymond Arcand
Collège Notre-Dame de Falher
1-837-2122

LE CENTRE D'EXPÉRIENCE PRESCOLAIRE
recherche

une Directrice de Garderie

Conditions:
être francophone
avoir des qualifications et de l'expérience en éducation préscolaire

Date d'entrée en fonction:
le travail devra débuter le 1er mai 1974

Salaire:
salaire annuel: 6,296.40 dollars (brut)

envoyer un curriculum vitae au Conseil d'Administration du C.E.P. avant le 10 avril
pour tous renseignements, s'adresser à Mme Phan 435-1185

Centre d'Expérience Préscolaire
9904 - 110e rue
Edmonton, Alta.

RECHERCHONS

REMBOUREUR EBENISTE

- Homme d'expérience
- Francophone
- Possibilité de participer a l'entreprise
- Bon Salaire
- Frais de déplacement payés
- Pour de plus amples informations les intéressés peuvent communiquer avec

JONCAS (Cécile)
9540 - 125e rue
EDMONTON, Alta.

477 - 2232

Nécrologie

Le mercredi 23 janvier est décédé à l'Hôtel-Dieu de Campbellton, N.B., le Père Maurice Robitaille, s.j. Né à Québec en 1910, il était entré chez les Jésuites, à Montréal, en 1929; il fut professeur ou surveillant de récréation au Collège des Jésuites d'Edmonton, au Collège de St-Boniface, au Collège Sacré-Coeur de Sudbury et au Collège Ste-Marie de Montréal; il collabora très activement à la fondation du Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception (Montréal); depuis quelques années, il cumulait les fonctions de curé d'une petite paroisse du comté de Bonaventure, L'Alverne, et de professeur et directeur de théâtre à l'école Polyvalente de Carleton située à quelques 43 milles de son presbytère.

ST-LOUIS— Hermas (Massy) de Drayton Valley, est décédé le 31 janvier 1974 à l'âge de 64 ans. Il était l'époux de feu Molly Robinson. Il laisse pour pleurer sa perte: 1 fille Mme Williams Marshall, 2 fils Emmanuel d'Edmonton et Hilaire de Drayton Valley; 2 petits-fils et trois frères, Alexandre (Pit) de Picardville, Omer de McLennan et Ernest d'Edmonton, 23 neveux et nièces et 2 beaux-frères Frank et Hubert de Washington, U.S.A. Les funérailles ont eu lieu en l'église St- Benoit de Picarville. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. La famille remercie tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, messages spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

RIOPEL— Arthur de Picardville, est décédé le 5 mars 1974 à l'âge de 83 ans. Il était l'époux de Béatrice Rousseau. Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse Béatrice, 3 fils, Gérard, Donald et Ernest, 4 filles Mme Lorenzo Provost (Simone) Mlle Marie Rose Riopel de Picardville, Sr Thérèse Riopel f.d.j. et Sr Laurette Riopel f.d.j. d'Edmonton ainsi que 7 petits-enfants et 4 arrière petits-enfants; 2 soeurs, Mme Fleurisca Fortier deWestlocket Mme Laura Fortier d'Edmonton, un frère Léon Riopel de Morinville. Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Benoit de Picardville. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. La famille remercie tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, messages spirituels, visites ou assistance aux funérailles.



Public Works Canada — Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton (Alberta) T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'a 11h.30 a.m. à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremis du bureau de distribution des plans, 1 Thornton Court, Edmonton (Alberta) T5J 2E7.

ENTREPRISE

"EQUIPMENT RENTAL, STRIPPING OF BORROW AREA AND CONSTRUCTION OF ACCESS ROAD MILE 965.8 - MacKENZIE HIGHWAY, INUVIK, N.W.T."

Date limite: **le 11 avril, 1974**

On peut aussi consulter les document de soumissions aux bureaux du ministère des Travaux publics 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et au bureau du ministère, Inuvik, N.W.T.

Directeur du projet: R.S. Thompson
D.P.W. Edmonton
Tél. 425-7066

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fourmies par le ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick,
Chef des Services financiers
et administratifs de la région de la Capitale



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton (Alberta) T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'a 11h.30 a.m. à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, 1 Thornton Court, Edmonton (Alberta) T5J 2E7.

ENTREPRISE

"CONTRACT CLEANING, POST OFFICE BUILDING, DEVON, Alberta."

Date limite: **le 17 avril, 1974**

On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux du ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et on peut les consulter et obtenir du maître de poste, Bureau de poste, Stony Plain, Alberta.

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fourmies par le ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick,
Chef des Services financiers
et administratifs - région de l'Ouest



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton (Alberta) T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'a 11h.30 a.m. à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, 1 Thornton Court, Edmonton (Alberta) T5J 2E7.

ENTREPRISE
"CONTRACT CLEANING, POST OFFICE BUILDING STONY PLAIN, Alberta."

Date limite: **le 24 avril, 1974**

On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux du ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et on peut les consulter et obtenir du maître de poste, Bureau de poste, Stony Plain, Alberta.

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fourmies par le ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick,
Chef des Services financiers
et administratifs - région de l'Ouest



Public Works Canada — Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton (Alberta) T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'a 11h.30 a.m. à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, 1 Thornton Court, Edmonton (Alberta) T5J 2E7.

ENTREPRISE
"RE-CONSTRUCTION, RIDING MOUNTAIN PARKWAY, Mile 24.0 to Mile 33.7 RIDING MOUNTAIN NATIONAL PARK, Manitoba."

Date limite: **le 23 avril, 1974**

On peut se procurer les documents de soumission moyennant un dépôt de $100.00 sous forme de chèque bancaire visé, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA par l'entremise des bureaux suivants du ministère des Travaux publics: 10th Floor, One Thornton Court, EDMONTON, Alberta; 400 Customs Bldg. 11th Ave. & 1st Street, S.E. CALGARY, Alberta; 201 - 269 Main Street, WINNIPEG, Manitoba; 902 Spadina Crescent, SASKATOON; 701 Financial Bldg. REGINA, Saskatchewan; 1444 Alberni Street, VANCOUVER, B.C. and 25 St. Clair Avenue E. TORONTO, Ontario and may be seen at the Road Builders Association Offices in EDMONTON, WINNIPEG, DOWNSVIEW, ONTARIO and the INDUSTRIAL CONSTRUCTION CENTRE, VANCOUVER, B.C.

APERCU DE L'ENTREPRISE: Les sous-traitants qui se seront procurés les documents, pourront assister à une présentation de l'entreprise le 11 avril, 1974, à 9h.00 a.m. (H.N.C.) dans la salle de direction du ministère des Travaux publics, 4e étage de l'édifice Fédéral, 269 rue Principale, WINNIPEG, Manitoba.

INGENIEUR RESPONSABLE: M. A.W. Cairns, D.P.W. Winnipeg Tél. (204) 985-3142.

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fourmies par le ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick, Chef des Services financiers et administratifs région de l'Ouest

Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES et portant sur l'enveloppe la mention "Tender for Dynamically Cast-In-Place Piling Foundations for Air Terminal Building at the Calgary International Airport, Calgary, Alberta" seront reçues jusqu'à 3 h00 p.m. (H.N.R.) le 23 avril, 1974.

On peut se procurer les plans, devis et les documents de soumission (en anglais) seulement) au ministère du Transport, directeur régional de l'approvisionnement, salle 894, édifice Fédéral, 9820-107e rue, Edmonton, Alberta, moyennant un chèque bancaire visé de $25.00 établi à l'ordre du Receveur Général du Canada.

Les plans et devis seront en montre à la Builders Exchanges à Edmonton, Calgary, Alberta; Vancouver, C.B.; Saskatoon et Régina Sask.; Winnipeg, Man.; Ottawa et Toronto, Ont.; Montréal, P.Q.; Southam Building Reports, Winnipeg, Man. et à l'Industrial Construction Centre Ltd., Burnaby, C.B.

D. J. Dewar
Administrateur de la région de l'Ouest.

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES et portant sur l'enveloppe la mention "Tender for Extend Sewer and Water Mains at Springbank Airport, Springbank, Alberta" seront reçues jusqu'à 3 h 00 p.m. (H.N.R.) le 2 mai, 1974.

On peut se procurer les plans, devis et les documents de soumission (en anglais seulement) au ministère du Transport, directeur régional de l'approvisionnement, salle 894, édifice Fédéral, 9820-107e rue, Edmonton, Alberta, moyennant un chèque bancaire visé de $25.00 établi à l'ordre du Receveur Général du Canada.

Les plans et devis seront en montre à la Builders Exchanges à Edmonton, Red Deer et Calgary, Alberta; Southam Building Reports, Winnipeg, Man., et à l'Industrial Construction Centre Ltd., Burnaby, C.B.

D. J. Dewar
Administrateur de la région de l'Ouest

Petites annonces gratuites

Le Franco publiera les petites annonces gratuitement pendant les 2 prochains mois. Elles devront nous parvenir avant le vendredi midi.

Appelez 422 0388!

APPAREIL PHOTO

YASHIKA, LM, 80mm, en parfaite condition. Meilleure offre. Composez 455-7982.

AUTOS A VENDRE

DATSUN 1970, 52 mille milles, pneus radiaux, enjoliveur de roues (magwheels), nouvelle peinture plastique, tuyau d'échappement "Stabro" $1,800. téléphone: 467-4126.

Rambler classique 1963. Très bonne condition, 4 pneus neufs $325.00. 475-7677.

Roulotte 1973 "Trillum" parfaite condition, $1,900. 476-7091 ou voir au 7819-147 ave.

CHAMBRE A LOUER

CHAMBRE ET PENSION, située au 8703-79e ave, Edmonton. Composez 466-7557.

DIVERS

RESERVOIR D'ESSENCE, de 24 gallons. Parfaite condition. Meilleure offre. Composez 422-2736.

EMPLOIS DEMANDES

MENAGE, dans une école ou travail dans une caféteria. Composez 479-6887

EVENEMENTS

CATHOLIC ADULT SOCIAL CLUB organise un danse pour les célibataires et veufs(ves) de 25 ans et plus, samedi le 6 avril à 8h.20 p.m. en la salle de la Cathédrale St-Joseph. Les invités sont priés d'appeler à 476-8116 ou 489-4805.

BAL "Mlle Cabane à sucre" au collège universitaire, 8406-91e rue. Le 6 avril à 20.00 heures. Orchestre de Louis Biamonte —Buffet et café. Prix $3.50

GARDERIES

GARDIENNE francophone pour un enfant de deux ans, du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures, Salaire discutable et bonne ambiance. Composez 488-5087.

GARDIENNE, âgée de 16 ans et plus et demeurant dans la région de Bonnie Doon ou King Edward Park, pour garder le soir de temps à autre. Composez 466-6757.

GARDERAIS des enfants, le soir, sauf le mardi et la fin de semaine. Fiable et parle très bien français et anglais. Appelez Madeleine au numéro 463-4159.

GARDERAIS, des enfants âgés de deux à quatre ans à mon domicile. Appelez Mme Toth, au numéro 475-3146

GARDERAIS, des enfants chez-moi ou ailleurs. Appelez Armande St-Jacques au numéro 479-6887.

GARDERIE ST—MATHEW, avise tous les parents qui désirent inscrire leur enfant au jardin d'enfants et en première année, section française, de le faire le plus tôt possible. Composez 476-6575.

GARDERIE ST—THOMAS, avise tous les parents qui désirent inscrire leur enfant à la maternelle française ou anglaise, de le faire le plus tôt possible en téléphonant au numéro 469-0223.

MACHINES A ECRIRE

UNDERWOOD, électrique et scripto. Parfaite condition $175. Composez 465-4159.

MAISONS A VENDRE

Edifice 9 logis à St-Paul — $82,000. St-Paul 645-4056 — Edmonton 488-3242.

1/4 de section — maison de 8 ans — 130 acres cultivés, 12 milles de Bonnyville, $18.500. St-Paul 645-4056 — Edmonton 488-3242.

OFFRE D'EMPLOI

Ménagère désirée comme compagne à une dame âgée qui habite sa propre maison. Quartier central, près de l'autobus. Téléphonez 482-3656 ou 452-0004 après 6 heures. Adressez toutes demande écrite à Mlle Geneviève Moreau, 9717-11e rue, Edmonton — T5K 1J7.

C.E.P. recherche une Directrice de Garderie pour le 1er mai, 1974. Pour plus de reseignements s'adresser à Mme Phan au 435-1185.

[illegible]

JEUNE PHILATELISTE, cherche un ami philatéliste, âgé de 10 à 12 ans pour échanger des timbres. Appelez André au numéro 4654159.

UN ABONNEMENT AU FRANCO-ALBERTAIN

Je souscris un abonnement pour la somme de:

- ☐ $5.00 - 1 an
- ☐ $9.00 - 2 ans
- ☐ $7.50 - à l'étranger

Nouvel abonnement ☐ Réabonnement ☐

LE FRANCO-ALBERTAIN,
10020 - 109e rue, Edmonton, T5J 1M4

NOM ....

ADRESSE ....

....

Cartes d'affaires

l'Aircaneurope, bien plus qu'un tour d'avion!

L'Aircaneurope, c'est une façon de voyager, faite sur mesure pour les francophones qui aiment voir du pays. Vous voulez visiter les grandes capitales ou explorer la campagne; voir plusieurs pays ou en connaître un à fond; emprunter l'un des circuits de l'Aircaneurope ou fixer vous-même votre itinéraire? L'Aircaneurope est assez flexible pour se plier aux goûts les plus divers.

Les descriptions ci-dessous ne sont qu'un aperçu des avantages de l'Aircaneurope. Pour bien préparer votre voyage, je vous recommande le guide-vacances de l'Aircaneurope. Il contient une foule de renseignements sur les dates de départ, les tarifs excursions, les circuits et les croisières préparés à votre intention. Demandez-le à Air Canada, à votre agent de voyages ou postez le coupon ci-dessous.

PIERRE NADEAU

Vents d'est, vents d'ouest

IT4ACINSDI

Départ de Londres; pays visités: Scandinavie, Russie, Pologne, Allemagne, Belgique. Comprend: tous les déplacements en autocar, train et bateau, le logement et tous les repas.
20 jours – 19 nuits à compter de

$577* par personne

Grande Bretagne, Belgique, France

IT4ACINCT1

Départ de Glasgow; pays visités: Ecosse, Angleterre, Hollande, Belgique, Normandie et Bretagne. Comprend: le logement et tous les repas sauf 2 à Londres et 3 à Paris.
22 jours – 21 nuits à compter de

$814* par personne



Chandris, le paradis retrouvé

IT4ACINFT2

15 jours en mer; vous pouvez visiter jusqu'à 5 pays. Nombreuses activités à bord. Mer Adriatique, Mer Egée et Méditerannée. Départs de Venise. Transport aérien aller-retour Londres-Venise, transferts, logement en cabine double avec salle de bain, tous les repas.
à compter de

$460* par personne

Mosaïque européenne

IT4ACINBE1

Départ de Bruxelles; pays visités: Belgique, Allemagne, Suisse, Autriche, Italie, France. Comprend: le transport en autocar et bateau, le logement, tous les repas sauf 8 et les transferts.
23 jours – 22 nuits à compter de

par personne **$776***

Les villes de l'Aircaneurope

IT4ACINFD1

Choisissez les villes que vous visiterez en Europe et votre agent de voyages s'occupera de tout. Privilèges: séjour à l'hôtel de votre choix, le nombre de nuits désiré, petit déjeuner chaque matin, excursions (dans près de 50 villes) si vous restez plus d'une nuit.
7 jours à compter de

par personne **$69***

France, Suisse, Italie

IT4ACINCT5

Départ de Paris; visite de Paris, Lyon, Marseille, Nice, Florence, Rome, Assise, Venise, Milan, Berne, Genève. Comprend: le transport en autocar, le logement et tous les repas sauf 8 à Paris.
23 jours – 22 nuits à compter de

par personne **$777***

*Transport aérien non inclus; tous ces programmes comprennent cependant le logement en chambre double avec salle de bain, de nombreuses visites et excursions, les services de guides ou chefs de groupe, les taxes et les pourboires.

Veuiller m'envoyer le guide-vacances gratuit de l'Aircaneurope. M-4397F

Nom ____________

Adresse ____________

Ville ____________ Code postal ____________

____________ est mon agent de voyages.

Adressez à:
Le guide-vacances de l'Aircaneurope
Air Canada
Case postale 598
Montréal, Québec
H3C 2T7



AIR CANADA 